

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 15 Mars 2014 - 13 Jourmada el oula 1435 - N° 541 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL A RENDU PUBLIQUE JEUDI LA LISTE DES PRÉTENDANTS À LA MAGISTRATURE SUPRÈME

6 candidats aux portes d'El Mouradia

Page 4

DK NEWS

Le président Bouteflika charge Youcef Yousfi d'assurer l'intérim des fonctions du Premier ministre

Page 3

PRÉSIDENTIELLE
2014

C'EST PARTI !



Boualem Branki

C'est parti ! Le scrutin du 17 avril prochain est sur les rails, et les six candidats dont les dossiers de candidature ont été validés par le Conseil constitutionnel vont maintenant travailler d'abord sur la préparation de la campagne électorale, ensuite peaufiner les derniers détails avant le jour J. Dans l'état-major du Président sortant et candidat pour un 4e mandat, les choses sérieuses commencent.

Bien huilée, la machine électorale du Président Bouteflika a enregistré au cours de ces 24 dernières heures l'arrivée de deux «ténors» de la politique, deux anciens secrétaires généraux du FLN et du RND, Abdelaziz Belkhadem et Ahmed Ouyahia. C'est dire que du côté de l'équipe de campagne du candidat-président, avec la nomination de Sellal Abdellah comme directeur de campagne, rien n'est laissé au hasard, le moindre détail a son pesant d'importance. C'est dans la journée de

jeudi que le Conseil constitutionnel avait annoncé les six candidats qui ont rempli en quelque sorte le «cahier des charges» pour passer de candidats à la candidature. Dans la foulée, l'annonce des six candidats à cette présidentielle (Ali Benflis, Louiza Hanoune, Fawzi Rebaïne, Moussa Touati et Belaïd Abdelaziz) dans les délais prévus par la loi électorale est de nature à donner à cette course électorale une certaine crédibilité et un poids politique d'importance, vu de l'étranger.

pp. 3-4-5

ÉCONOMIE **2006**
La fin du stress financier pour l'Algérie

Page 9

TRANSPORTS

M. GHOU L'A ANNONCÉ :
«Un aéroport à Boughezoul»

Page 6

EMPLOI

PERMANISATION DES JEUNES DANS LA FONCTION PUBLIQUE
El Ghazi veille au grain

Page 7

SCIENCE et VIE
Alimentation des petits
5 erreurs à ne pas commettre

Pages 12-13

SOCIÉTÉ

GHARDAÏA
52 locaux incendiés et 60 blessés dans de nouvelles échauffourées

Page 10

FOOTBALL

MOBILIS LIGUE 2 (23^e J)

Résultats

USM Bel-Abbès - MSP Batna	1-1
MC Saida - AS Khroub	1-1
NA Hussein-Dey - USM Annaba	2-1
USM Blida - AB Merouana	3-1
O. Médéa - A Boussaâda	4-0
ASM Oran - ES Mostaganem	1-0
CA Batna - WA Tlemcen (non joué pour mauvais temps)	
US Chaouia - USMM Hadjout	1-0

ALGER

SURPRIS EN FLAGRANT DÉLIT DE VOL

5 ans de prison pour le récidiviste

Page 10

Météo► **Régions Nord : 15° à Alger**

Temps généralement nuageux et instable avec parfois des averses de pluies localement assez marquées vers les régions de l'Est et du Centre en cours de journée. Les vents seront de secteur Est à Nord-Est modérés (30/40 km/h) notamment vers les régions du littoral.

La mer sera agitée.

► **Régions Sud : 27° à Tamanrasset**

Temps nuageux sur le Nord-Sahara et les Oasis avec pluies localement.

Ailleurs temps généralement dégagé.

Les vents seront de secteur Nord-Ouest modérés 20/40 km/h.

RESSOURCES EN EAU**Hocine Necib à Batna**

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, effectuera aujourd'hui une visite de travail dans la wilaya de Batna.

CE MATIN AU SIÈGE DE L'UGTA Conférence nationale des bureaux de wilaya de l'ANR

Le secrétaire général du parti de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, présidera ce matin, au siège central de l'UGTA, place du 1^{er} Mai, la conférence nationale qui réunira les présidents des bureaux de wilayas.

CE MATIN AU SIÈGE DU PNSD Conférence de Mohamed Chérif Taleb

Le président du parti du PNSD, Mohamed Chérif Taleb, animera une conférence de presse, ce matin à 10h, au siège national du parti.

► ELLES S'OUVRENT CE MATIN AU CHU DE TIZI OUZOU 13^{es} journées internationales de psychiatrie

Sous le thème « Troubles bipolaires », le centre hospitalo-universitaire Mohammed nedir de Tizi Ouzou organise aujourd'hui à l'auditorium du CHU, les 13^{es} Journées internationales de psychiatrie.

► CE MATIN À AU SIÈGE DE L'UGCAA Conseil extraordinaire de l'Union nationale des auto-écoles

L'Union nationale des auto-écoles, tiendra un conseil extraordinaire ce matin à 10h au siège de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), 40/42, rue Larbi Ben M'hidi, Alger.

DU 15 AU 17 MARS Journées cinématographiques de Sétif

Pour leur première édition, ces journées rendront hommage au réalisateur algérien Abderrahmane Bouguermouh, décédé en février dernier. C'est au sein de la maison de la culture Houari-Boumediène de Sétif, que se dérouleront les JCS, qui seront marquées par la présence de grands noms du 7^{art} algérien et verront la participation d'une quinzaine de de producteurs, réalisateurs et auteurs.

Max M in

Alger	15°	09°
Oran	17°	06°
Annaba	17°	08°
Béjaïa	17°	08°
Tamanrasset	27°	06°

Horaires des prières

Samedi 13 Jourmada el oula 1435

Fajr	05:33
Dohr	13:20
Asr	16:20
Maghreb	18:58
Isha	20:16

**RASSEMBLEMENT CE MATIN À LA COUPOLE DU 5-JUILLET****25 000 jeunes et étudiants attendus**

Abdelmalek Sellal, directeur de la campagne électorale du candidat Abdelaziz Bouteflika, entame un nouveau cycle de rencontres populaires, cette fois-ci, avec le rassemblement organisé aujourd'hui, sous la Coupole du complexe Mohamed-Boudiaf. Les responsables à l'information et à la communication du FLN et du RND assurent que les représentants les plus éminents de leur parti seront au rendez-vous. Tout comme Taj et le MPA. Plus de 25 000 jeunes et étudiants sont attendus selon l'association de jeunes «RAJA» pour le progrès et le développement. Ils viendront renforcer les soutiens à la candidature du Président Bouteflika.

**CE MATIN À 10H30 Maître Benbraham Fatima, avocate, invitée du Forum de DK News**

Maître Benbraham Fatima, avocate au bureau d'Alger, sera l'invitée du Forum de DK News pour une conférence-débat ce matin à 10h30 au cours de laquelle plusieurs thèmes seront débattus dont les cas de divorce.

La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, 3

rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.

No comment**CE MATIN À RIADH EL FETH Benflis rencontre les jeunes**

Ali Benflis, candidat indépendant à la prochaine élection présidentielle, présidera, ce matin à 9h30, à la salle Cosmos – Riadh El-Feth, une rencontre avec les organisations de jeunesse.

AUJOURD'HUI ET DEMAIN À L'HÔTEL EL-DJAZAÏR**5^e Conseil général de l'OAT**

Le 5^e Conseil général de la Confédération internationale des syndicats arabes se tiendra aujourd'hui 15 et demain 16 mars à l'hôtel El-Djazaïr. L'ouverture est prévue ce matin à 10h, en présence des représentants du gouvernement algérien et d'Ahmed Mohamed Lokmane, directeur de l'Organisation arabe du travail (OAT).

PARLEMENT**Un nouveau site web de l'APN pour accroître la compréhension du processus législatif**

L'Assemblée populaire nationale (APN) a procédé mercredi au lancement d'une nouvelle version de son site web multimédias, afin d'accroître la visibilité, l'accessibilité et la compréhension du processus législatif ainsi que les débats et les différents travaux du Parlement.

La cérémonie de lancement du site a eu lieu au siège de l'APN en présence du président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khelifa, de la ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la Communication, Zohra Derdouri et du ministre des Relations avec le Parlement, Mahmoud Khedri.

**DEMAIN À 10H30 La présidente de la FAPH M^{me} Mammeri Atika, invitée du Forum de DK News**

La Fédération algérienne des personnes handicapées représentée par sa présidente M^{me} Mammeri Atika, sera l'invitée demain dimanche 16 mars à 10h30 du Forum de DK News pour une conférence-débat sur « L'accès à l'auto-sondage dans la prise en charge des blessés médullaires et des enfants atteints de spina bifida ».

Seront présents aussi des médecins rééducateurs, des patients blessés médullaires paraplégiques et des enfants atteints du spina bifida avec leurs parents. Les patients témoigneront de leurs difficultés pour l'accès aux sondes auto-lubrifiées pour l'auto-sondage, sondes pourtant disponibles en Algérie mais non remboursables actuellement par la CNAS.

Cette rencontre se tiendra au siège de notre publication sise 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.

PRÉSIDENTIELLE 2014

C'est parti ! Le scrutin du 17 avril prochain est sur les rails, et les six candidats dont les dossiers de candidature ont été validés par le Conseil constitutionnel vont maintenant travailler d'abord sur la préparation de la campagne électorale, ensuite peaufiner les derniers détails avant le jour J.

Boualem Branki

Dans l'état-major du Président sortant et candidat pour un 4^e mandat, les choses sérieuses commencent. Bien huilée, la machine électoral du Président Bouteflika a enregistré au cours de ces 24 dernières heures l'arrivée de deux «ténors» de la politique, deux anciens secrétaires généraux du FLN et du RND, Abdelaziz Belkhadem et Ahmed Ouyahia. C'est dire que du côté de l'équipe de campagne du candidat-président, avec la nomination de Sellal Abdelmalek comme directeur de campagne, rien n'est laissé au hasard, le moindre détail a son pesant d'importance. C'est dans la journée de jeudi que le Conseil constitutionnel avait annoncé les six candidats qui ont rempli en quelque sorte le «cahier des charges» pour passer de candidats à la candidature. Dans la foulée, l'annonce des six candidats à cette présidentielle (Ali Benflis, Louiza Hanoune, Fawzi Rebbaine, Moussa Touati et Belaïd Abdelaziz) dans les délais prévus par la loi électoral est de nature à donner à cette course électorale une certaine crédibilité et un poids politique d'im-

CHAQUE JOUR, DES ASSOCIATIONS ET DES PERSONNALITÉS ANNONCENT LEUR SOUTIEN AU CHEF DE L'ETAT

L'effet boule de neige

Kamel Cherif

Les grosses pointures ont annoncé leur engagement en faveur du candidat Abdelaziz Bouteflika qui bénéficie d'un large soutien auprès de la classe politique, de la société civile et d'autres associations et non des moindres !

Le soutien dont bénéficie le Président Bouteflika a un effet boule de neige dans la mesure où chaque jour, des associations et des personnalités annoncent leur soutien au chef de l'Etat qui brigue un quatrième mandat.

Le week-end dernier a vu l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM) annoncer son soutien au Président Bouteflika. Un soutien lourd de sens de la part d'une organisation qui a tout un poids et un ancrage profond et historique dans la société. Il s'agit d'un soutien de la part des moudjahidine qui se sont sacrifiés

C'est parti !



portance, vu de l'étranger. Car autant cette présidentielle est surveillée de près par les observateurs étrangers, autant les autorités redoublent de précautions pour que cette élection se déroule dans les meilleures conditions électorales. Le Président Bouteflika, puis le Premier ministre avaient insisté d'abord sur la neutralité de l'administration, ensuite sur les moyens légaux à mettre en place pour que chaque candidat puisse jouir de la liberté voulue selon les lois de la République pour faire campagne.

Et, après l'annonce des six (heureux) candidats, tous les regards sont braqués maintenant sur la constitution des équipes de campagne de chaque candidat, les programmes électoraux et, surtout, si les six candidats auront le souffle suffisant pour aller jusqu'au jour du scrutin.

Car la bataille électorale s'annonce épique, rude et dure ! D'autant que sur les six candidats en lice, seul «de benjamine» Belaïd Abdelaziz est nouveau dans le cercle fermé des anciens candidats à la présidentielle, puisque les cinq autres sur la ligne de départ ont déjà été de la course à la présidentielle en 2004 et 2009. Combat politique, électoral, de programmes dont entre

«vieux routiers» de la politique, entre d'anciens adversaires à la présidentielle, et entre candidats qui se connaissent et se respectent. En attendant le début de la campagne électorale, tous les instruments devant encadrer cette élection sont déjà mis en place, dont les deux commissions de surveillance et de supervision des élections, les observateurs étrangers et l'intendance qui doit être mise en place par l'administration.

Autant dire que tous les éléments d'une saine compétition électorale entre les six prétendants sont réunis, donnant par ailleurs plus de profondeur politique à l'ensemble de l'organisation mise en place pour leur assurer les meilleures conditions électorales, et aux citoyens de voter dans la sérénité, selon leurs préférences. Ce faisant, cela donne en fait une certaine consistance à la démocratie, le choix démocratique des gouvernants et le respect des choix du peuple. Et, sitôt terminée la joie de faire partie des postulants à ce scrutin présidentiel, les six candidats vont maintenant se consacrer à régler les derniers détails pour entamer une campagne électorale qui s'annonce palpitante entre des chevronnés connus pour leur connaissance des arcanes du pouvoir.

Le président Bouteflika charge Youcef Yousfi d'assurer l'intérim des fonctions du Premier ministre

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a chargé Youcef Ouyesfi, ministre de l'Energie et des Mines, d'assurer l'intérim des fonctions du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, appelé à diriger la campagne électorale du candidat Abdelaziz Bouteflika à l'élection présidentielle du 17 avril 2014, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République. M. Ahmed Ouyahia a été nommé ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, en remplacement à Mohamed Moulay Guendil, appelé à d'autres fonctions. De son côté, Abdelaziz Belkhadem a été nommé ministre d'Etat, conseiller spécial du président de la République, conclut le communiqué.

APRÈS LA RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES **Le corps électoral s'élève à 22 880 678 électeurs**

Le corps électoral s'est élevé à 22 880 678 électeurs (12 418 468 hommes et 10 462 210 femmes) suite à la révision exceptionnelle des listes électorales du 23 janvier au 6 février 2014, a indiqué hier le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans un communiqué.

Le corps électoral était de 22 460 604 électeurs à la date du 31 décembre 2013, rappelle-t-on.

Cette révision intervient en application des dispositions de l'article 133 de la loi organique 12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral concernant les modalités de convocation du corps électoral pour l'élection du président de la République, ainsi que des dispositions du décret présidentiel 14-08 du 17 janvier 2014 portant convocation du corps électoral en vue de l'élection du président de la République, notamment son article 2 qui fixe la période de révision exceptionnelle des listes électorales du 23 janvier au 6 février 2014. Elle intervient également en application des dispositions de l'article 21 de la loi organique suscitée relatif aux délais des réclamations, et des dispositions de l'article 22 de la loi organique suscitée relatif aux délais des recours judiciaires, rappelle le ministère de l'Intérieur.

**11 765 centres
et 49 971 bureaux de vote**

Quelque 11 765 centres et 49 971 bureaux de vote dont 167 itinérants seront mis en place pour le scrutin présidentiel du 17 avril prochain, a indiqué hier le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans un communiqué. D'autre part, le corps électoral s'est élevé à 22 880 678 électeurs, suite à la révision exceptionnelle des listes électorales (du 23 janvier au 6 février 2014). Le corps électoral était de 22 460 604 électeurs à la date du 31 décembre 2013, rappelle-t-on.

OK NEWS DU : 14/03/2014

PRÉSIDENTIELLE 2014

6 candidats retenus

Le Conseil constitutionnel a rendu publique, dans un communiqué, la liste des candidats retenus pour l'élection présidentielle du 17 avril 2014.

Voici le texte intégral du communiqué :

«Le Conseil constitutionnel s'est réuni durant la période du 10 au 13 mars 2014 pour délibérer sur les dossiers de candidatures à l'élection du Président de la République prévue le 17 avril 2014.

A l'expiration du délai légal de dépôt des dossiers de candidatures à l'élection du Président de la République fixé au mardi 04 mars 2014 à minuit, le Conseil constitutionnel a enregistré, conformément au règlement fixant les règles de son fonctionnement, le dépôt, par les candidats eux-mêmes, de douze (12) dossiers de candidatures auprès de son greffe. Dans ce cadre, le Conseil constitutionnel a constaté que certains candidats ont accompagné leurs dossiers de candidatures de formulaires de souscriptions de signatures d'électeurs ou d'élus, ou des deux à la fois. Soucieux de la bonne prise en charge de l'opération de contrôle des dossiers de candidature dans le délai fixé par la loi et en vue de garantir la crédibilité et la transparence de l'opération de dépôt, le Conseil constitutionnel a mobilisé des moyens matériels et humains importants tant internes qu'externes.

Par ailleurs, le Conseil constitutionnel a fait appel à des magistrats et à des conseillers auprès de la Cour suprême et du Conseil d'Etat pour l'assister dans la vérification de la validité des souscriptions de signatures. En application des dispositions du Règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel, le Conseil s'est réuni pour examiner et se prononcer sur les dossiers de candidatures.

Après délibération, il a arrêté la liste des candidats retenus à l'élection du Président de la République suivant l'ordre alphabétique arabe de leurs noms tel que prévu à l'article 27 du règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel. Le Conseil consti-



tutionnel a rendu également des décisions individuelles motivées de rejet des candidatures n'ayant pas satisfait aux conditions requises, notamment par l'article 73 de la Constitution et l'article 139 de la loi organique portant régime électoral, lesquelles décisions seront notifiées aux intéressés et publiées au *Journal officiel* de la République.

Je vous donne lecture, ci-après, de la décision du Conseil constitutionnel arrêtant la liste des candidats retenus pour l'élection du Président de la République: Vu le Constitution, Vu la Constitution, Vu la loi organique relative au régime électoral et les textes subséquents, Vu le règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel, Après délibération, Décide :

Article 1^{er}: La liste des candidats à l'élection du Président de la République est arrêtée, suivant l'ordre alphabétique arabe de leurs noms, comme suit :

- 1- M. Belaïd Abdelaziz
- 2- M. Benflis Ali
- 3- M. Bouteflika Abdelaziz
- 4- M. Touati Moussa
- 5- M^{me} Hanoune Louisa
- 6- M. Rebaïne Ali Fewzi

Article 2: La présente décision sera publiée au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Ainsi en a-t-il été délibéré par le Conseil constitutionnel dans ses séances du 08 au 11 djoumada El Oula 1435 correspondant 10 au 13 mars 2014».

BIOGRAPHIE DES CANDIDATS :

M. Belaïd Abdelaziz

Le plus jeune des postulants à la magistrature suprême, Belaïd Abdelaziz, fait partie des candidats dont le dossier a été validé par le Conseil constitutionnel, et participera ainsi, pour la première fois à la course pour le poste du président de la République dont l'élection est prévue le 17 avril 2014.

• Né à Batna en 1963, marié et père de cinq enfants, M. Belaïd entame sa carrière militante en rejoignant, dès son jeune âge, les rangs des scouts musulmans où il gravit rapidement les échelons pour en devenir un cadre national. Militant de base dans l'Union nationale des étudiants algériens (Unea), il en prendra les rênes de 1986 à 2007. Militant également de l'Union nationale de la jeunesse algérienne (Unja), M. Belaïd assurera aussi la présidence de cette organisation. Titulaire d'un doctorat en médecine

et d'une licence en droit, M. Belaïd s'est engagé en politique dans le parti du Front de libération nationale (FLN) à l'âge de 23 ans, au sein duquel il sera élu membre du comité central.

M. Belaïd sera élu député à l'Assemblée nationale populaire (APN) pour deux mandatures (1997-2002) et (2002-2007) sous les couleurs du FLN, parti qu'il finira par quitter en 2011 pour créer, avec le concours d'autres militants, sa propre formation politique en 2012, le Front Moustakhab (FM). Sa nouvelle formation avait réussi à obtenir lors des législatives de mai 2012 deux sièges à l'APN.

Le FM a également décroché 890 sièges dans les assemblées communales et de wilayas à l'issue des élections locales de septembre 2012. Il compte un siège au Conseil de la nation.



Ali Benflis

L'ancien chef du gouvernement Ali Benflis, retenu par le Conseil constitutionnel, en tant que candidat indépendant à l'élection présidentielle du 17 avril 2014, participe à cette élection pour la seconde fois, après celle de 2004.

M. Benflis a initié sa carrière en qualité de magistrat au cours de laquelle il a notamment, assumé les fonctions de procureur de la République de Batna, procureur général près la Cour de Constantine en plus des responsabilités exercées au sein du ministère de la justice, selon le site Internet de sa direction de campagne.

En 1974, il quitte le corps de la magistrature pour rejoindre le barreau et en 1983, il a été élu bâtonnier de la région Est du pays, puis bâtonnier de la région de Batna en 1987. M. Benflis a été membre fondateur de la Ligue algérienne des Droits de l'homme, membre de son Comité directeur et délégué de la région Est du pays de la ligue, selon sa biographie.

En qualité d'avocat, il a défendu plusieurs militants poursuivis pour des délits d'opinion en Algérie et à l'étranger, lit-on sur le site. Après les événements du 5



octobre 1988, il a été désigné en qualité de ministre de la Justice dans le gouvernement du défunt Kasdi Merbah, charge qu'il a continué à assumer dans deux gouvernements successifs. En juillet 1991, il démissionne

du gouvernement pour marquer son opposition aux mesures de privation des libertés en dehors du contrôle judiciaire. En 1997, M. Benflis est élu député du parti du FLN et désigné par ses pairs, membre de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée populaire nationale (APN). En 1999, il est appelé à diriger la campagne électorale du candidat Abdelaziz Bouteflika. A l'issue de l'élection de M. bouteflika, il est nommé Secrétaire général, puis Directeur de cabinet de la Présidence de la République. En août 2000, il est nommé chef du gouvernement, avant d'être élu en septembre 2000, en tant que Secrétaire général du parti du FLN, les militants le désignant comme candidat à l'élection présidentielle de 2004. M. Benflis est auteur de deux ouvrages : Le premier consacré à son père et son frère enlevés puis torturés à mort en 1957 par l'armée coloniale et à neuf chouhada (martyrs) membres de sa famille.

Son second ouvrage est dédié à certains de ses enseignants «en signe de reconnaissance et de gratitude». Né le 8 septembre 1944 à Batna, M. Benflis est marié et père de quatre enfants.

PRÉSIDENTIELLE 2014

Abdelaziz Bouteflika

M. Abdelaziz Bouteflika, dont la candidature à l'élection présidentielle du 17 avril prochain, vient d'être validée par le Conseil constitutionnel brigue un 4ème mandat pour parachever le processus des réformes politiques et du développement socioéconomique du pays.

M. Bouteflika, qui vient célébrer ce mois de mars son 77^e anniversaire, a rejoint les rangs des combattants pour la libération du pays très jeune, en intégrant l'Armée de libération nationale (ALN) en 1956.

En 1960, le Commandant Abdelaziz Bouteflika est affecté dans le Sud du pays pour commander le «front du Mali» dont la création entraîne dans le cadre des mesures visant à faire échec aux entreprises de division du pays par la France coloniale, ce qui lui vaudra le nom de guerre de Si Abdelkader El Mali. Dès 1962, il sera le plus jeune ministre qu'a connu l'Algérie indépendante en occupant le poste de ministre de la Jeunesse, des sports et du tourisme et ensuite celui de ministre des Affaires étrangères à l'âge de 25 ans. Bouteflika connaîtra une ascension fulgurante aussi bien en tant que cadre de son parti le Front de libération nationale (FLN), qu'en tant que diplomate, se distinguant par une action diplomatique qui vaudra à l'Algérie un prestige et une influence l'établissant comme un des leaders du Tiers-monde.

Une action dont la ligne directrice est basée sur le respect du droit international et le soutien aux causes justes à travers le monde qu'on retrouvera dans sa politique extérieure en tant que président de la République. Ainsi, il est élu à l'unanimité Président de la 29^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, en 1974, et obtient la mise au ban par la communauté internationale



du régime sud-africain pour sa politique d'apartheid et fait admettre, malgré les oppositions, le leader de l'Organisation de Libération de la Palestine, feu Yasser Arafat, qui prononcera un discours devant l'Assemblée générale.

Après des années d'exil qui ont suivi le décès en 1978 du président Houari Boumediène, dont il était très proche, Bouteflika revient en Algérie en janvier 1987, et sera signataire de la «motion des 18» suite aux événements d'octobre 1988. Entre 1989 et 1994, il déclinera plusieurs propositions, comme il ne donnera pas suite aux sollicitations dont il est l'objet en vue de son accession aux fonctions de chef de l'Etat dans le cadre des modalités et des mécanismes de la transition. Il est élu président de la République une première fois en tant que candidat in-

dépendant, en avril 1999, et successivement en 2004 et 2009.

Dès sa prise de fonctions, il s'engage à rétablir la sécurité, la paix et la stabilité. A cette fin, il engage un processus législatif de concorde civile, consacré le 16 septembre 1999, par un référendum qui recueille plus de 98% de suffrages favorables.

Cette étape lui permet d'entamer, sur le plan intérieur, un vaste programme de refondation de l'Etat algérien à travers la réforme des structures et des missions de l'Etat, du système judiciaire, du système éducatif ainsi qu'un train de mesures économiques audacieuses, comportant notamment une réforme du système bancaire.

Au cours de son deuxième mandat, il prend la décision de la constitutionnalisation de Tamazight et sa consécration en tant que langue nationale.

Il compte, également, à son actif trois programmes quinquennaux de développement socioéconomique. En septembre 2005, et conformément à sa promesse électorale, le Président Bouteflika organise un référendum sur la réconciliation nationale. Près de 80% des Algériens plébiscitent cette politique et en fin 2008, il procède à une révision partielle et limitée de la Constitution.

Durant son troisième mandat, M. Bouteflika annonce en 2011 de nouvelles réformes économiques et politiques à même de consolider les efforts de stabilité et développement engagés depuis plus d'une décennie afin de pré-munir le pays des menaces et des troubles qui avaient ébranlé certains pays voisins.

Moussa Touati

Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, figure sur la liste des candidats à la présidentielle du 17 avril prochain, rendue publique jeudi par le Conseil constitutionnel, dans une troisième tentative d'accéder à la magistrature suprême, après celles de 2004 et 2009.

Né le 03 octobre 1953 à Beni Slimane (wilaya de Médéa), M. Touati est issu d'une famille révolutionnaire connue.

Marié et père de trois enfants, Moussa Touati a poursuivi ses études primaires et moyennes dans des centres pour enfants de chouhadas avant de rejoindre le lycée Ibn Khaldoun d'Alger.

Il a rejoint l'Armée nationale populaire (ANP) avant

d'occuper différents postes au sein des Douanes nationales, au ministère de l'Habitat et à la Société nationale de recherches et d'exploitation minières (SONAREM). Par la suite, Moussa Touati a rejoint les bancs de l'université pour se spécialiser en économie avant de travailler dans le corps de la Sûreté nationale.

M. Touati est également membre fondateur du mouvement des enfants de chouhadas, de l'Organisation nationale des enfants de Chouhadas (ONEC) et de la Coordination nationale des enfants de chouhadas.

En juin 1999, M. Touati crée le Front national algérien (FNA) et fut élu à la tête de ce parti dont il assure toujours la présidence.

**Louisa Hanoune**

La secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, dont le dossier a été validé par le Conseil constitutionnel pour la course à la présidentielle du 17 avril 2014, est la seule femme à postuler à la plus haute fonction de l'Etat pour la troisième fois consécutive.

Issue d'une famille de paysans, la fille de Chekfa, commune de la wilaya de Jijel, est née en 1954, elle a commencé son parcours professionnel dans l'enseignement dès l'obtention de son baccalauréat, avant de rejoindre le secteur des transports aériens (aéroport), pour financer ses études universitaires. Elle est licenciée par la suite pour s'être battue pour la liberté syndicale et pour l'indépendance de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Elle sera réintégrée et mutée à Alger en 1980, après des mois de combat. Elle a participé, dès son arrivée à l'université d'Annaba où elle a obtenu sa licence en droit, à la création d'un collectif de femmes travailleuses pour faire de la question des femmes et de leur émancipation un combat politique et public.

Elle fut l'une des fondatrices et présidente de l'Association pour l'égalité devant la loi entre les femmes et les hommes en 1989. A Alger, elle rejoint l'Organisation socialiste des travailleurs (OST) dans la clandestinité, où



elle sera arrêtée en 1983. Elle est arrêtée une seconde fois en 1988. En 1989, après la reconnaissance du multipartisme, la direction de l'OST l'élit comme porte-parole, tâche confirmée par le congrès de la fondation du PT en mai 1990, et qu'elle assumera jusqu'au 5^e congrès d'octobre 2003 à l'issue duquel elle est élue secrétaire général du parti.

Louisa Hanoune a été élue députée à l'Assemblée populaire pour trois mandats depuis la première législature

pluraliste, lors de laquelle elle n'avait pas cessé d'appeler les formations politiques et le Président de la République à «dégager des initiatives pour l'arrêt de l'effusion du sang» et de «rétablir la paix». Sa première candidature pour la présidentielle fut en 1999 où son dossier s'est vu rejeter par le Conseil constitutionnel. Elle se représente aux deux élections présidentielles suivantes en 2004 puis en 2009. Sur le plan international, Mme Hanoune est membre dans plusieurs organisations de solidarité avec les travailleurs et les peuples opprimés. Ainsi, elle est fondatrice de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples en janvier 1991. Elle participe depuis en tant que représentante du PT aux conférences contre les privatisations, pour la défense des organisations syndicales et pour le respect des normes de travail. La secrétaire générale du Parti des travailleurs est également membre de la commission femmes travailleuses et de la commission Afrique de l'Entente internationale des travailleurs. Elle est aussi partie prenante de toutes les initiatives et campagnes initiées par la coalition syndicale US anti-guerre, la Confédération internationale des syndicats arabes et l'Entente internationale des travailleurs (EIT) contre l'occupation de l'Irak.

Ali Fawzi Rebaïne

Le président du parti AHD 54, Ali Fawzi Rebaïne, a été retenu par le Conseil constitutionnel, candidat à l'élection présidentielle du 17 avril 2014, pour la troisième fois consécutive après celles de 2004 et de 2009. Son parcours a connu plusieurs étapes: il est membre fondateur de l'Association des fils et filles de Chahid de la wilaya d'Alger en 1985, puis son président jusqu'à 1990.

M. Rebaïne est également, membre fondateur de la première ligue des droits de l'homme en juin 1985, puis membre fondateur du comité national contre la torture en octobre 1988.

En 1991, il est membre fondateur du parti AHD 54, dont il devient le Secrétaire général et est reconduit en

tant que président du parti, en 1998. Il est réélu président de ce parti en avril 2002, poste qu'il occupe jusqu'à aujourd'hui. Selon sa biographie publiée sur le site Internet du parti, M. Rebaïne a été arrêté et emprisonné du 23 septembre 1983 au 4 novembre 1984, pour «atteinte à la sûreté de l'Etat» dans «l'affaire des Aurès». Arrêté une seconde fois le 5 juillet 1985, pour «atteinte à la sûreté de l'Etat et constitution d'association illégale, il est condamné à 13 ans de prison, avant d'être libéré le 26 avril 1987 (grâce présidentielle)», selon le site. Né en 1955 à Alger, M. Rebaïne, opticien de formation, est marié et père de deux enfants.



APS

BEJAIA

L'inscription de nouveaux programmes tributaire de l'achèvement des anciens

Le ministre de la Jeunesse et des sports, M. Mohamed Tahmi, a subordonné, jeudi à Bejaia, l'octroi et l'inscription de nouveaux programmes de réalisation d'infrastructures sportives et juvéniles à l'obligation d'achèvement des anciens projets.

«Il faut terminer ce qui est en chantier», a-t-il souligné, lors de sa visite dans la wilaya, en guise de réponse à l'adresse des responsables locaux du secteur qui lui réclamaient davantage d'infrastructures pour juguler les pressions exercées sur celles existantes et faire face, par ricochet, à la demande de plus en plus forte en matière de pratique sportive.

«Il y a 47 projets en cours de réalisation et 17 autres inscrits au titre de l'exercice 2014, qu'il va falloir achever et réceptionner dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014», a précisé le ministre qui n'exclut pas pour autant de faire un effort particulier lors du programme quinquennal prochain afin de «ratrapper les retards et faire face aux besoins de la wilaya, qui n'a cessé, ces dernières années, de réaliser des résultats sportifs probants au double plan national et international», a-t-il observé. Parmi les projets prévus figurent un stade de football de 30.000 places à Oued-Ghir (15 km à l'ouest de Bejaia), dont le choix du site a reçu l'assentiment du ministre, une salle omnisport et de spectacle de 3.000 places, et une piscine olympique à Bejaia, ainsi qu'un stade d'athlétisme à Sidi-Aïch. Des salles indépendantes pour la pratique du volley-ball et de la boxe seront également au menu du prochain programme d'équipement de la wilaya.

Le ministre n'a pas manqué d'évoquer les restes à réaliser, excluant, à ce titre, «les solutions transitoires» pour éviter de s'inscrire en porte à faux de la carte sportive nationale, exhortant par ailleurs le mouvement associatif et la société civile à mieux s'impliquer dans la gestion des infrastructures sportives. «Les infrastructures sportives doivent être gérées par leurs soins», a-t-il préconisé.

M. Tahmi qui a passé, par ailleurs, en revue une ombelle d'infrastructures, a donné des instructions pour améliorer leur gestion et leur mise à la disposition des jeunes.

**M. GHOU L'A ANNONCÉ
Un aéroport à Boughezoul**

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a annoncé, jeudi à Médéa, le lancement prochain de la réalisation d'une importante plateforme logistique au niveau de la commune de Boughezoul (88 km au sud de Médéa) dans le cadre du développement du réseau de transport ferroviaire du pays.

Située au croisement de la future ligne ferroviaire reliant la wilaya de M'sila à celle de Tissemsilt, en passant par les localités de Chahbounia et Boughezoul, dans la wilaya de Médéa, «cette plateforme logistique revêt une importance stratégique pour l'économie du pays en permettant d'assurer des échanges commerciaux rapides et moins onéreux, pour les opérateurs des quatre coins du pays», a indiqué M. Ghoul en marge d'une visite de travail dans la wilaya.

Le ministre, qui s'était rendu sur le site du projet de la voie ferrée M'sila-Chahbounia-Boughezoul-Tissemsilt, pour s'enquérir de l'état d'avancement de ses travaux, a annoncé également le lancement prochain des études de réalisation d'un aéroport à la périphérie de la nouvelle ville de



Ph. archives

Boughezoul, soulignant que ces infrastructures vont contribuer à l'essor économique des régions limitrophes et projeter le secteur du transport dans une optique futuriste en mesure d'accompagner la dynamique actuelle de développement qui connaît le pays.

M. Ghoul a instruit, sur place, les responsables de l'Agence nationale des études et du suivi des réalisations des infrastructures ferroviaires (Anesrif), d'engager, dès à présent, l'étude de faisabilité d'une nouvelle ligne de transport ferroviaire devant relier les localités de Berrougahia (Médéa) et El-khemis (Aïn Defla), afin de former une «boucle ferroviaire» qui va de la wilaya de Bouira jusqu'à celle de Aïn Defla.

Le ministre a visité, par ailleurs, lors de son déplacement dans la wilaya, l'ancienne gare ferroviaire de Médéa où il a donné des instructions pour procéder à la «déclassification» des an-

cienneries lignes, inexploitées depuis le début des années 90, ainsi que la récupération des assiettes foncières et leur transfert au profit des collectivités, dans l'attente de leur éventuelle utilisation pour des projets d'équipements ou de services.

Dans la commune de Draâ-Smar (5 km à l'ouest de Médéa), le ministre a inspecté le site devant abriter le siège de l'entreprise publique de transport urbain où il a ordonné la «démolition» de l'ancienne bâtie et la construction de nouveaux locaux, répondant aux normes requises.

M. Ghoul a annoncé, à cet égard, le déblocage d'une subvention supplémentaire d'un montant de l'ordre de 100 millions de DA, en plus des 90 millions de DA, inscrits dans le budget initial du projet, afin de réaliser une structure conforme à la vocation et aux besoins de l'entreprise.

**LE P-DG M. SERRADJ MENAD, L'A AFFIRMÉ
La pénurie de lait dépasse le complexe Colaital**

Le Président directeur général du complexe laitier d'Alger (Colaital), Serradj Menad, a affirmé jeudi à Alger que ce dernier produisait la même quantité quotidienne de lait depuis deux ans et que la pénurie enregistrée en la matière dépasse son complexe.

«Colaital produit environ 450.000 litres de lait en sachet par jour», a déclaré M. Menad à l'APS, précisant que le complexe «couvre 50% de la demande de la capitale et d'autres points de vente à Boufarik et Blida».

Le complexe produit également «le lait de vache en sachet à raison de 25.000 litres/jour», a rappelé le même responsable pour qui le problème de pénurie dépasse le complexe qui travaille avec 117 distributeurs privés. Le «problème réside dans la mauvaise distribution», a-t-il affirmé.

Il a précisé dans ce sens que chaque distributeur couvre des points de vente sur un secteur donné, muni d'une facture énumérant ces points de vente afin de faciliter la tâche aux agents de contrôle relevant du ministère du Commerce.

M. Menad a rappelé que les travailleurs de Colaital avaient observé un mouvement de grève le 9 mars derniers pour revendiquer l'augmentation des salaires et des primes, causant une interruption de la production pendant une journée, ajoutant que l'administration avait tenu compte de leurs revendications qui seront «prises en charge dans un délai de 30 à 45 jours».

Il a rappelé en outre que le complexe qui compte 530 travailleurs, avait lancé un appel d'offres national et international pour l'équipement de ses structures en matériel moderne pour «l'amélioration de la qualité et de la quantité du produit».

Le complexe qui produit actuellement 142 millions de litres par an devrait atteindre les 700.000 litres/jour vers la fin 2014, a-t-il dit.

SANTÉ

11 greffes rénales et 200 implants cochléaires pratiqués au CHU Tlemcen

Onze greffes rénales et 200 implants cochléaires ont été réalisés avec succès au centre hospitalo-universitaire (CHU) Tidjani-Damerdjy de Tlemcen depuis 2007, a-t-on appris jeudi auprès de la directrice générale de cet établissement de santé publique.

Les opérations pour la transplantation rénale ont été encadrées par des spécialistes du CHU d'Angers (France) dans la perspective du transfert de l'expérience et de l'accompagnement des cadres nationaux, a indiqué cette responsable à l'occasion de la journée mondiale du rein. La première opération de ce genre a été pratiquée avec succès au CHU Tlemcen en 2008, par un staff médical national dirigé par le professeur Chaouche Hocine, chirurgien à l'hôpital «Mustapha Bacha» d'Alger, sur un jeune

de 32 ans dont la mère âgée de 56 ans a fait don d'un rein. Pour ce qui est des implants cochléaires, le service ORL du CHU Tlemcen a exécuté un grand nombre d'interventions à des enfants nés avec une surdité, grâce à une équipe médicale pluridisciplinaire qui effectue des tests précis sur les enfants concernés avant leur programmation et leur suivi par des orthophonistes.

Le même service œuvre, en collaboration avec la commission nationale de lutte contre la surdité, à développer des centres de traitement auditif et la prise en charge des personnes atteintes de surdité totale et partielle, en plus de la prévention et le dépistage précoce de ce handicap chez les nourrissons.

Formation en sénologie au profit de 30 médecins de différentes spécialités

Une trentaine de médecins de différentes spécialités (chirurgie, gynécologie, anatopathologie) ont bénéficié d'une formation de 10 jours sur la prise en charge des cancers du sein et du col de l'utérus, notamment dans les régions qui accusent un manque en spécialistes, a indiqué jeudi le président de la société algérienne de sénologie, le professeur Ahmed Bendib lors de la remise des attestations aux béné-

ficiaires au Centre Pierre et Marie-Curie (CPMC-Alger).

Il a précisé à cette occasion que ces médecins ont bénéficié de cours théoriques et pratiques au niveau des différents services du CPMC et du CHU Mustapha Pacha (Alger).

Le professeur Bendib, également chef de service de sénologie au CPMC, s'est félicité de l'en-gouement sur la formation et la formation continue dans le domaine de la prise en charge des personnes atteintes de cancer du sein notamment dans les régions enclavées et en manque de spé-

cialistes. Il a tenu à saluer par ailleurs les efforts fournis par les maîtres-assistants pour assurer le succès de cette session de formation. De leur côté, les médecins bénéficiaires se sont félicités de cette formation devant leur permettre d'optimiser la prise en charge des maladies cancéreuses.

La société algérienne de sénologie avait déjà organisé trois sessions de formation en 2013 au profit de généralistes, gynécologues, chirurgiens, anatopathologues, radiologues et paramédicaux.

APS

SELON M. BABA AHMED

La violence en milieu scolaire ne dépasse pas 1% des 8 millions d'élèves scolarisés en Algérie

Le ministre de l'Education nationale, Abdelatif Baba Ahmed, a indiqué jeudi à Alger que le phénomène de violence en milieu scolaire est limité et ne dépasse pas 1% des 8 millions d'élèves scolarisés au niveau national».

Dans une déclaration à la presse en marge d'une journée consacrée au phénomène de violence en milieu scolaire, M. Baba Ahmed a indiqué que «le phénomène de violence en milieu scolaire est limité en Algérie par rapport à d'autres pays et ne dépasse pas 1% des 8 millions d'élèves».

«La violence enregistrée au niveau des établissements éducatifs est différemment exprimée et l'on compte des formes verbale, corporelle et morale de violence», a indiqué le ministre. Dans le cadre de lutte contre ce phénomène, M. Baba Ahmed a affirmé que «son département travaille sur plusieurs volets pour lutter contre ce phénomène, notamment à travers la formation des formateurs car l'enseignant qui accomplit pleinement son rôle, peut contribuer à la réduction du phénomène de violence en milieu scolaire à travers l'accompagnement des élèves issues de familles souffrant de dislocation familiale». Pour lutter contre ce phénomène, le ministère de l'Education travaille en étroite collaboration avec des universités et des centres de recherche ainsi



qu'avec les ministères de la Jeunesse et des sports, des Affaires religieuses et des wakfs et de la Solidarité nationale de la famille, a ajouté le ministre. M. Baba Ahmed avait indiqué lors de la journée d'études que son département qui «établit annuellement depuis 2000 des bilans sur la violence en milieu scolaire, travaille en coordination avec toutes les parties concernées pour élaborer un plan national de prise en charge de ce phénomène et de tous les problèmes touchant le milieu scolaire. Il avait indiqué à l'occasion que ce plan reposait sur la cadre juridique de 2008, l'inculcation de la culture citoyenne, la promotion du civisme à travers des programmes scolaires, la lutte contre la déperdition scolaire et l'amélioration des conditions de scolarisation. Le plan repose également sur l'implication des parents

d'élèves et le soutien à l'encadrement préventif dans les écoles à travers le recrutement de personnes chargées de l'orientation éducative et l'organisation de campagnes de sensibilisation en coordination avec les secteurs concernés et la société civile. A une question sur le rôle des unités de dépistage et de suivi de la violence en milieu scolaire, le ministre a rappelé que le nombre des spécialistes en orientation travaillant dans ces unités était insuffisant pour «couvrir les 25.000 établissements scolaires» qui nécessitent «25.000 spécialistes».

Il a rappelé, dans ce contexte, que des groupes de travail de proximité composés de spécialistes en orientation veillent à assurer un encadrement adéquat aux élèves en se déplaçant entre les différents établissements éducatifs.

EMPLOI : UNE RÉUNION D'ÉVALUATION DE L'OPÉRATION DE PERMANISATION DES JEUNES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Mohamed El Ghazi veille au grain

Une réunion d'évaluation de l'opération de permanisation, dans la fonction publique, des jeunes placés dans le cadre des dispositifs d'insertion professionnelle et du filet social se tiendra samedi prochain, a indiqué jeudi à Constantine le ministre auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme du service public, Mohamed El Ghazi.

Le ministre, qui effectue une visite de travail dans cette wilaya, a précisé que cette réunion, devant regrouper les inspecteurs de la fonction publique, sera «axée sur l'avancement de l'opération dans chaque wilaya» et donnera lieu à un débat autour de la «meilleure façon d'exécuter l'instruction du Premier ministre».

M. El Ghazi a affirmé que sur les 43 000 postes vacants recensés dans la fonction publique, 15 000 ont été déjà attribués. Il a réitéré l'engagement de l'administration de proroger le délai de l'opération de permanisation, arrêtée dans un premier temps au 10 mars, jusqu'au 10 juin prochain ou au-delà de cette date, «jusqu'à l'achèvement de l'opération». Au siège de l'inspection de la fonction publique, à la cité administrative de la cité Daks, le ministre, estimant que l'opération de permanisation accuse «du retard», a instruit les responsables locaux à l'effet «d'annuler les concours programmés» et



de «procéder à des concours internes» pour intégrer les jeunes recrutés dans le cadre des dispositifs d'insertion professionnelle et du filet social. M. El Ghazi a mis l'accent sur l'importance de procéder «dans la transparence totale» à l'organisation des concours internes pour éviter à l'administration toutes critiques à propos de prétenues pratiques de favoritisme. Affirmant qu'une meilleure

ANNABA

M. Mukund Kulkarni, nouveau directeur général du complexe sidérurgique d'El Hadjar

M. Mukund Kulkarni a été installé jeudi dans ses fonctions de nouveau directeur général du complexe sidérurgique d'El Hadjar (ArcelorMittal Algérie), en remplacement de M. Vincent Le Gouic, indique un communiqué du conseil d'administration de l'entreprise.

Cette installation «s'inscrit dans le cadre du plan général tracé pour ranimer et augmenter les capacités de production d'Arcelor Mittal qui a bénéficié d'une aide financière allouée par les pouvoirs publics destinée à l'investissement», précise le document.

Le nouveau DG d'ArcelorMittal Algérie occupait le poste de DG de la société ArcelorMittal Zenica, en Bosnie-Herzégovine, où il a «réussi la concrétisation de la stratégie de développement arrêtée».

Au cours de la cérémonie d'installation, présidée par le président du conseil d'administration d'Arcelor Mittal, M. Kulkarni a indiqué que «la promotion de ce complexe en société rentable, jouissant d'une place sur le marché, ainsi que la sécurisation des travailleurs et des équipements figurent parmi les défis qu'il faut relever».

Le groupe public Sider avait récupéré, en octobre 2013, la majorité (51%) du capital de l'ex-ArcelorMittal Annaba, après une expérience de partenariat de 12 ans à hauteur de 70% du capital du complexe sidérurgique ArcelorMittal.

L'actuel complexe ArcelorMittal Algérie a bénéficié d'un programme d'investissement pour un objectif de production de 2 millions de tonnes annuellement, à l'horizon 2017. Ce complexe qui emploie 6.000 travailleurs connaît des opérations d'entretien et de mise à niveau ciblant le haut fourneau n°2, en service mais avec une cadence qui demeure faible, selon les responsables concernés.

CONSTANTINE

Réflexion autour du statut administratif de la nouvelle ville Ali-Mendjeli

Une réflexion autour du statut administratif de la nouvelle Ali-Mendjeli (Constantine) est en train de mûrir, a déclaré jeudi le ministre auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme du service public, Mohamed El Ghazi.

Le ministre qui animait un point de presse, en marge de sa visite de travail dans cette wilaya, a indiqué que le gouvernement, en concertation avec les responsables locaux, examine le dossier du statut de la ville Ali Mendjeli qui, pour l'heure, relève administrativement de la com-

mune du Khroub. «Pour assurer une meilleure gestion de cette agglomération, de ses 20 unités de voisinage et des différents équipements publics qui y sont implantés, Ali-Mendjeli se doit d'être autonome», a souligné le ministre.

Un programme d'urgence de mise à niveau de la nouvelle ville Ali-Mendjeli, destiné à restructurer, au plan urbanistique et architectural, cette nouvelle cité et à réabsorber les insuffisances constatées, a été décidé par le gouvernement en décembre 2011 pour une enveloppe de 40 milliards

de dinars. Sur la base d'une étude technique de l'Urbaco (Centre d'études et de réalisation en urbanisme), les besoins en équipements socio-éducatifs de cette nouvelle ville, appelée à accueillir près de 400 000 habitants en 2015, ont été identifiés avant le lancement d'une première tranche de ce programme d'urgence. Dotée d'un financement de 18 milliards de dinars, cette première tranche comprend la réalisation, entre autres, de 2 lycées, de 4 collèges d'enseignement moyen (CEM), de 18 groupes scolaires, d'une polycli-

nique, de 7 sûretés urbaines, d'une sûreté de daïra, d'un stade de football de 3.000 places, de 2 complexes sportifs de proximité (CSP), d'une salle omnisports et de 4 maisons de jeunes.

Les études techniques des projets inscrits au titre de la 2ème tranche de ce programme de mise à niveau ont été finalisées, et le lancement de l'ensemble des structures et des équipements à réaliser devra se faire incessamment a-t-on souligné.

APS

ALGÉRIE - CORÉE DU SUD

Accord algéro-coréen pour le développement de l'aquaculture en Algérie



Un accord portant projet de développement des industries de transformation dans le domaine de l'aquaculture a été signé jeudi à Alger entre le ministère de la Pêche et des ressources halieutiques et l'Agence coréenne de coopération internationale (Koica). Financé par la partie coréenne avec une enveloppe de près de 5 millions de dollars, le projet vise à garantir le développement durable des industries liées à l'aquaculture, le transfert de l'expérience coréenne aux opérateurs algériens et la mise en place d'un plan marketing pour les produits du secteur.

Le Secrétaire général du ministère de la Pêche, Mustapha Laga a salué les résultats positifs des précédents projets conjoints entre les deux pays notamment la campagne d'évaluation de la richesse halieutique en Algérie à travers le navire scientifique relevant du ministère.

M. Laga a rappelé, dans une déclaration à l'APS, les deux projets de culture de la crevette dans l'eau de mer à El-Marsa (Oran) et à Hassi Ben Abdallah (Ouargla) qui concerne la culture de la crevette dans l'eau douce.

Les deux projets ont permis, selon lui, d'améliorer les techniques de pisciculture tant en mer que dans le cadre de la pêche continentale avec la participation du Centre national de recherches et de développement de la pisciculture. Pour sa part, le représentant de la KOICA en Algérie, M. Chon Gyoung Shik a fait savoir que le projet, objet de l'accord (2014-2017), permettra aux cadres algériens du ministère, pêcheurs et investisseurs privés de tirer profit de l'expérience coréenne en matière d'aquaculture.

M. Gyoung a précisé que 38 experts seront envoyés par la Corée pour mener une action conjointe avec le ministère dans le cadre de ce programme en plus de l'organisation de sessions de formations au profit de 60 cadres, chercheurs et opérateurs algériens.

La partie coréenne devra accompagner l'industrie d'aquaculture à travers des investissements notamment à Skikda et Ouargla en tenant compte des projets pilotes réalisés par les deux partenaires.

«La pêche est une activité limitée du fait de la raréfaction à l'avenir de la richesse halieutique à l'avenir. C'est pour cette raison que nous avons jugé utile de s'orienter vers l'aquaculture dans l'eau douce et l'eau de mer pour éviter une dépendance absolue de la pêche», a-t-il expliqué.

Coopération dans la nanotechnologie et le biomédical

L'Algérie et le Portugal ont décidé de coopérer dans les domaines de la nanotechnologie, la science biomédicale et la sismologie, ont indiqué jeudi à Alger le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, et le ministre portugais de l'Education et de la Science, Nuno Crato. Dans une déclaration à la presse au terme de leurs entretiens, MM. Mebarki et Crato, ont affirmé que le renforcement de la coopération de leurs départements ministériels dans les domaines de la nanotechnologie, la biotechnologie et la sismologie, constituaient désormais une «priorité».

«Nous avons progressé durant ces deux jours de travail d'une façon rapide et efficace. Nous avons identifié trois

ALGÉRIE - TUNISIE - SUÈDE

Ould Khelifa s'entretient avec les ambassadeurs de Tunisie et de Suède sur le renforcement des relations bilatérales

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, s'est entretenu jeudi à Alger avec les ambassadeurs de Tunisie et de Suède sur «les voies et moyens à même de renforcer les relations de coopération entre l'Algérie et ces deux pays», indique un communiqué de la Chambre basse.

Lors de l'audience accordée à l'ambassadeur de la République de Tunisie, Mohamed Nadjib Hachana qui lui a



rendu une visite d'adieu, les deux parties ont passé en revue «les relations d'amitié et de fraternité unissant les deux pays et les deux peuples» soulignant «la nécessité d'une coopération bilatérale dans tous les domaines notamment au plan parlementaire».

M. Ould Khelifa a également reçu l'ambassadrice du Royaume de Suède, Carine Wall. Les deux parties ont passé en revue «les relations existant entre les deux pays et les développements qu'elles ont connus au cours des dernières années».

Elles ont, également, convenu de «la nécessité de consentir davantage d'efforts afin de hisser les relations économiques et commerciales et l'investissement au niveau des relations politiques privilégiées liant les deux pays» et de «redynamiser et renforcer les relations parlementaires», ajoute le communiqué.

ALGÉRIE - ALLEMAGNE

M. Yousfi reçoit le co-président de la commission mixte algéro-allemande

Le Premier ministre par intérim, Youcef Yousfi, a reçu jeudi à Alger le co-président de la commission économique mixte algéro-allemande, M. Stefan Kapferer, secrétaire d'Etat au ministère fédéral allemand des affaires économiques et de l'énergie, indique un communiqué du ministère de l'Energie et des mines.

Selon la même source, les entretiens ont porté sur «l'évaluation des relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et l'Allemagne et les perspectives de leur développement».

Un forum d'affaires algéro-allemand a ouvert ses travaux jeudi à Alger.

Il est coprésidé par le ministre du Développement industriel et de la promotion de l'investissement, Amara Benyounes, et le secrétaire d'Etat au ministère fédéral allemand des Affaires économiques et de l'énergie, Stefan Kapferer.

La rencontre se tient en marge de la quatrième session de la commission mixte algéro-allemande de coopération économique tenue mercredi.



ALGÉRIE - PORTUGAL

Création d'un Comité mixte pour développer la coopération dans les sciences et technologies

Un Comité algéro-portugais a été créé pour le développement de la coopération entre les deux pays dans les domaines scientifique et technologique, ont annoncé jeudi à Alger le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, et son homologue portugais, Nuno Crato.

Pour l'organisation et la coordination des activités dérivées du programme de coopération bilatérale les deux parties ont convenu de la constitution d'un comité mixte d'experts en coopération scientifique et technologique, coprésidé par un cadre algérien et un cadre portugais, ont expliqué à la presse MM. Mebarki et Crato, au terme de leurs entretiens au siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Composé de six membres (trois algériens et trois portugais), le Comité mixte se réunira chaque année, alternativement, en Algérie et au Portugal pour préparer et publier les appels d'offres relatifs aux projets conjoints de recherche et

d'enseignement, et aux actions complémentaires comme l'organisation de séminaires et de rencontres scientifiques, lit-on dans un document remis à la presse à cette occasion. Le Comité mixte se charge également d'évaluer les propositions conjointes des projets de recherche, de la sélection des projets, des actions complémentaires à financer chaque année, et du suivi et de l'évaluation du déroulement des activités de coopération programmées. Cette entité a pour mission aussi la validation notamment de la production scientifique des projets, des articles, des publications, des résultats de recherche et des brevets, ainsi que la diffusion de l'information auprès de la communauté scientifique et universitaire des deux pays, précise le document.

Le Comité mixte est chargé, par ailleurs, de mettre en œuvre des projets conjoints de recherche, visant à promouvoir les échanges scientifiques et la mobilité des chercheurs entre l'Algérie et le Portugal, ainsi que l'établissement d'un partenariat scientifique de haut niveau d'intérêt commun.

d'un commun accord, en janvier dernier.

La visite de Crato a permis aussi d'établir des «mécanismes» visant la facilitation des déplacements des chercheurs et des scientifiques entre l'Algérie et le Portugal, l'identification des moyens de financement des projets bilatéraux, a-t-il fait savoir.

Des rendez-vous ont été, par ailleurs, fixés pour organiser le travail des membres du Comité mixte d'experts algéro-portugais, dans le cadre d'un procès-verbal de réunion signé entre les deux ministres au terme de leurs entretiens tenus au siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

APS

FINANCES

► L'«aisance financière» de l'Algérie, obtenue grâce à la remontée des cours des hydrocarbures, notamment à partir de 2004, et une gestion «prudente» de ses revenus, date de moins d'une dizaine d'années, à en juger par les statistiques consolidées obtenues des services du Premier ministre.



2006

La fin du stress financier pour l'Algérie

En effet, l'amélioration dès le début de la décennie précédente des prix mondiaux du pétrole a permis à l'Algérie d'anticiper le remboursement de sa dette extérieure à travers un processus achevé fin 2006 et destiné à libérer définitivement les efforts de développement socio-économique du pays de toute emprise extérieure.

Moins de deux décennies après avoir été très proche d'une situation de cessation de paiement début 1994, l'Algérie a donc réussi son pari de redressement à la faveur d'une progression spectaculaire des cours de brut qui ont dépassé les 60 dollars le baril au milieu de la décennie 2000, contre moins de 20 dollars à la fin des années 1990.

La montée en puissance des prix mondiaux de pétrole, amorcée dès 2004, a largement contribué à l'amélioration de la situation financière par le biais d'une évolution remarquable des recettes provenant des exportations des hydrocarbures. Le pétrole algérien, le Sahara Blend, n'était pas en reste de cette évolution et a connu une nette amélioration de son prix passant de 66 dollars le baril en 2006 à plus de 80 dollars en 2010.

En outre, les recettes des exportations d'hydrocarbures, qui stagnaient autour de 20 milliards de dollars en 2000 ont pratiquement triplé à fin 2013 en s'élevant à 63,5 milliards de dollars, contre 45,6 milliards en 2005 et 56,1 milliards à fin 2010, permettant, de ce fait, de couvrir la totalité des sommes affectées pour le désendettement du pays.

Les réserves de change ont, elles aussi, connu une ascension particulière durant la même période frôlant les 200 milliards de dollars à fin 2013 (194 mds usd), contre seulement 11,9 milliards en 2000, 56,2 milliards en 2005 et 162,2 milliards de dollars en 2010.

Le FRR, une grosse cagnotte pour les projets nouveaux

De même, les disponibilités du Fonds de régulation des recettes (FRR) devraient atteindre 7 226,4 milliards de dinars (plus de 90 milliards de dollars) à fin 2014, soit 39,7% du Produit intérieur brut (PIB), un solde largement suffisant pour couvrir plus de trois années de dépenses d'équipement.

Toutefois, l'embellie financière sans précédent qu'a connue le pays suite à cette évolution remarquable n'aurait pas eu d'effets majeurs sur la position financière extérieure de l'Algérie si les autorités algériennes n'avaient pas opté pour le remboursement anticipé de la dette extérieure à l'issue d'après négociations avec les principaux créanciers.

Achevé fin 2006, le processus de remboursement anticipé de la dette extérieure rééchelonnée de l'Algérie a été engagé dans le cadre de la politique de

désendettement adoptée par le président Bouteflika depuis 2005 et qui portait aussi sur la renonciation à tout emprunt.

Engagée parallèlement au programme public de soutien à la croissance pour la période 2005-2009, pour lequel une enveloppe totale de près de 80 milliards de dollars a été attribuée, cette politique de désendettement a notamment permis de consolider les grands équilibres de l'économie et de la libérer de la dépendance financière étrangère.

Il s'agit aussi de réaliser des avantages financiers à travers les gains provenant du non-paiement des intérêts, des commissions du service de la dette et des autres charges financières, qui ont été évaluées à 2 milliards de dollars et qui ont été récupérés pour le financement du programme quinquennal.

Ainsi, l'accord multilatéral conclu en mai 2006 avec le Club de Paris qui représente les grands créanciers publics de la planète était le premier pas de cette démarche. Il a été suivi en septembre de la même année par un second accord paraphé avec le Club de Londres (créanciers privés).

Ces deux accords ont, en effet, permis à l'Algérie de régler avant terme une dette rééchelonnée de l'ordre de 8,5 milliards de dollars et qui devait être remboursée entre le 30 novembre 2006 et le 30 novembre 2011 conformément aux deux accords de rééchelonnement signés en 1994 et en 1995 avec les deux puissants Clubs de créanciers privés.

Les deux accords multilatéraux de remboursement avaient été précédés, dès l'année 2004, par le règlement à l'avance de tous les crédits contractés auprès des institutions financières internationales (Banque mondiale, Banque africaine de développement...) et évalués à 3,4 milliards de dollars.

En ajoutant à l'ensemble de ces accords celui de l'annulation de la dette algérienne avec la Russie, estimée à 4 737 milliards de dollars, l'Algérie a donc réglé par anticipation, entre 2004 et 2006, une dette extérieure de plus de 16 milliards de dollars.

La politique de désendettement, dont les retombées positives ont été ressenties avec la crise économique mondiale qui a éclaté fin 2007, a donc permis à l'Algérie de réduire à néant ou presque sa dette extérieure publique (seulement 374 millions de dollars) en 2013 contre un pic de 33,2 milliards de dollars atteint en 1996.

La solidité de la position extérieure de l'Algérie lui a permis, par ailleurs, de participer à l'emprunt international lancé par le Fonds monétaire international (FMI) avec un montant de 5 milliards de dollars. Avec cette décision, l'Algérie est entrée dans le club très restreint des pays créanciers du Fonds, en permettant à ce dernier de renforcer ses capacités de prêts aux pays en développement.

L'industrie et l'agriculture pour assurer un développement économique cohérent

Plus de 1 000 milliards DA pour assurer la sécurité alimentaire

Le développement de l'industrie et l'agriculture a été l'une des priorités des pouvoirs publics durant les trois derniers programmes quinquennaux (2000-2014) qui ont consacré d'importantes enveloppes financières pour relancer les productions et réduire la facture des importations.

A eux seuls, les secteurs de l'industrie et de l'agriculture ont bénéficié, au titre de l'actuel plan quinquennal de développement 2010-2014 d'un financement de 1 566 milliards DA qui a été destiné à développer la production nationale et les exportations, et à stimuler l'emploi, selon les chiffres du gouvernement. Plus de 100 milliards DA ont été réservés au développement de PME dont 16 milliards DA pour l'accompagnement de cette catégorie d'entreprises et 80 milliards de DA pour l'appui à la mise à niveau de 20 000 entreprises.

Un financement de près de 400 milliards DA a été consacré, en outre, à la relance des EPE à travers des interventions du Trésor public sous forme d'assainissement et de bonifications des intérêts de crédits bancaires destinés à leur modernisation. L'Algérie veut réussir sa ré-industrialisation par la redéfinition d'une nouvelle politique basée surtout sur le développement de filières classées prioritaires comme la sidérurgie, la mécanique et la manufacture.

L'installation de la future usine de montage de véhicules Renault à Oran d'une capacité initiale de 25 000 véhicules/année est une illustration de cette stratégie. Ainsi, la sortie du premier véhicule Renault de type Symbol «made in Algeria» prévue en novembre 2014 annoncera certainement le redémarrage de l'industrie mécanique en Algérie.

Cette filière à fort potentiel connaîtra également un nouvel essor grâce au projet de production de cars, de bus et de camions sous le label du leader allemand Daimler/Mercedes Benz. Les premières productions seront commercialisées sur le marché national dès le 1^{er} semestre 2014.

Par ailleurs, la reprise récente par l'Etat du contrôle du complexe d'El Hadjari (Annaba) et la réalisation prochaine d'un nouveau complexe sidérurgique à Bellara (Jijel), un partenariat algéro-qatari, reflètent les efforts consentis pour la relance de cette filière.

Les pouvoirs publics ambitionnent aussi de développer la filière manufacturière, complètement absente ces dernières années au moment où elle a connu de grandes évolutions dans le monde, à travers notamment un projet de réalisation d'un grand complexe dédié aux métiers du textile à Relizane, en partenariat avec les Turcs.

Le développement de l'agriculture a été érigé également parmi les priorités de l'Etat qui a consacré plus de 1 000 milliards DA à ce secteur durant la période 2010-2014 dans le cadre d'une multitude de projets et d'actions visant à assurer la sécurité alimentaire.

Les réalisations importantes de la politique actuelle du Renouveau agricole et rural (RAR), dont les fondements ont été posés par le Chef d'Etat dans son discours de 2009 à Biskra, sont particulièrement le règlement de la problématique du foncier agricole et le financement des activités.

L'enveloppe financière destinée à ce secteur comprend, entre autres, la réalisation de plantations forestières sur 360 000 hectares, de plantations pastorales sur 70 000 hectares

ainsi que des plantations oléicoles sur un million d'hectares. En 2011, d'autres mesures ont été prises dans le cadre de l'encouragement de la création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage sur des terres appartenant aux particuliers.

Et pour mieux assurer l'amélioration de la sécurité alimentaire et la création de la richesse, une vingtaine de filières ont été classées stratégiques à l'instar de la production de céréales et légumes secs, du lait, des viandes rouges et blanches, ainsi que de la pomme de terre.

Quant au secteur de la pêche, il a bénéficié entre 2010 et 2014 d'un financement de plus de 16 milliards DA destiné notamment à mieux accompagner le développement de cette activité et la soutenir par la création de nouvelles infrastructures.

Avec une production actuelle moyenne de 120 000 tonnes (t) de poisson/année, le secteur n'arrive toujours pas à satisfaire la demande du marché pour une multitude de raisons dont la forte croissance démographique mais aussi les dysfonctionnements du cycle de commercialisation.

Pour faire face à cette situation, la stratégie du secteur s'articule essentiellement sur l'approvisionnement durable du marché, la préservation de l'emploi, l'amélioration de la qualité des produits, la gestion responsable de la ressource et la régulation participative de l'effort de pêche. Les pouvoirs publics misent dans ce cadre sur une série de mesures en vue d'encourager l'investissement dans le secteur avec un intérêt particulier à l'aquaculture et la pêche continentale. Depuis l'indépendance, la production des petits pélagiques a été multipliée par 6, la flottille par 3,5 alors que la taille du marché de consommation a été multipliée par 10.

USA - MALAISIE

Un navire américain se dirige vers l'Océan indien à la recherche du Boeing de Malaysia Airlines

La Marine américaine a ordonné jeudi à l'un de ses navires de se rendre dans l'Océan indien à la recherche du Boeing de Malaysia Airlines, alors que selon des informations de presse l'avion a pu continuer à émettre un signal via satellite.

La zone de recherche de l'avion a été élargie allant de la mer de Chine méridionale, à l'est de la Malaisie, au détroit de Malacca après que la Maison Blanche eut fait état «de nouvelles informations» ayant conduit les autorités locales à examiner des zones de recherche plus à l'est, jusqu'à l'Océan indien.

«D'après ce que je comprends, sur la base de nouvelles informations, pas nécessairement concluantes, mais nouvelles, la zone de recherches se serait élargie à l'Océan indien», a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, Jay Carney.

De son côté, un responsable de la Marine a confirmé que «l'USS Kidd transite par le détroit de Malacca en route pour l'Océan indien», se référant à l'un des deux destroyers américains qui participent aux recherches de l'avion disparu depuis samedi, aux côtés de l'USS Pinckney.

Un avion de surveillance supplémentaire, un P-8 Poseidon, devait également se rendre dans la zone, en plus de l'avion P-3C Orion qui participe déjà aux recherches, a-t-il dit sous couvert de l'anonymat.

Les deux navires étaient jusque-là déployés dans le golfe de Thaïlande.

Les recherches se concentraient dans un premier temps en mer de Chine méridionale, à l'est de la Malaisie, le long de la route que devait emprunter le vol Kuala Lumpur-Pékin. La dernière position connue de l'avion était située sur cette route initiale.

GRANDE-BRETAGNE : Crash d'un hélicoptère civil, quatre morts probables

Un hélicoptère civil s'est écrasé dans l'est de l'Angleterre jeudi soir et les quatre personnes à bord auraient été tuées, ont rapporté des médias locaux. L'accident s'est produit à Norfolk où le temps était très brumeux, selon des locaux.

Le service d'ambulance de l'est de l'Angleterre a indiqué dans un communiqué: «Malheureusement, nous pensons que les quatre personnes dans l'hélicoptère ont été tuées dans l'accident». L'identité des morts sera publiée une fois que leurs proches auront été informés.

En novembre dernier, 10 personnes avaient été tuées lorsqu'un hélicoptère s'était écrasé sur un bar bondé dans la plus grande ville d'Écosse, Glasgow.

APS

ALGER

Surpris en flagrant délit de vol 5 ans de prison pour le récidiviste

Bachir âgé de 32 ans, repris de justice notoire, a été surpris en flagrant délit de vol dans un local commercial. Après son interrogatoire, le mis en cause, a été présenté devant le parquet et placé sous mandat de dépôt.



A. Ferrag

Le dossier a été déposé sur le bureau du juge d'instruction près le tribunal d'Alger qui mène le cours de cette affaire.

Le jour du procès, le président ne manquera pas de rappeler le passé de

l'accusé. En effet, Bachir avait un casier judiciaire bien chargé. L'accusé est connu pour son passé judiciaire, auteur de plusieurs vols dans différents quartiers et recherché pour plusieurs délits de ce genre.

Le représentant du ministère public relate les faits contenus dans le dossier, requiert une peine de 8 ans de

prison ferme pour Bachir en vertu des articles 254, 255, 256, 257 et 261 du Code pénal.

L'avocat de la défense a, quant à lui, plaidé les circonstances atténuantes.

Après une heure de délibérations le jury rendra son verdict : Bachir est condamné à 5 ans de prison en vertu des articles 336/1 et 337 du Code pénal.

M'SILA

Saisie de 10 060 bouteilles de boissons alcoolisées...

Les éléments de la gendarmerie nationale de M'sila ont saisi, la semaine passée, pas moins de 10 060 bouteilles de boissons alcoolisées, destinées à la vente illicite, a indiqué ce jeudi, la cellule de communication du groupement de GN de M'sila. La première quantité, 9800 bouteilles de boisson alcoolisées de différentes marques, a été saisie dans un camion en provenance de Béjaïa. La deuxième quantité, 460 bouteilles de boissons alcoolisées, a été saisie au niveau de la zone industrielle de M'sila, exposée dans une voiture et prête à la vente.

Mouad B.



... de tabac à chiquer dans la commune de Metarfa...

Les éléments de la police judiciaire de M'sila, ont réussi, en fin de semaine, une grosse prise.

Il s'agit de 10 quintaux de tabac à chiquer, ont été saisis.

Afin de connaître l'origine et la destination

du produit, les services précisent ont ouvert une enquête. L'on apprend par ailleurs qu'un dossier judiciaire a été remis au magistrat instructeur près le tribunal de M'sila.

M. B.

...et de 10 quintaux de friperie

Une quantité de 10 quintaux de friperie, a été saisie, en fin de semaine, dans le cadre des opérations de lutte contre la contrebande au niveau de la région de M'sila, indique la cellule de communication de groupement de gendarmerie de la wilaya de M'sila.

La saisie a eu lieu au niveau de la RN45, reliant M'sila à Bordj Bou-Arréridj, à Boukhmissa, à l'entrée Nord-Est de la ville de M'sila. La marchandise était transportée dans 3 fourgons en provenance de Bordj Bou-Arréridj.

M. B.

PROTECTION CIVILE

2460 interventions en 48h

Durant la période du 13 au 14 mars 2014 à 08h00, Les unités de la protection civile ont enregistré 2460 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés par nos secours et les 7 plus mortels ayant causé le décès à 08 personnes et 19 autres blessées, traitées par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Constantine, avec le décès de 02 personnes et 04 autres blessées suite au renversement d'un véhicule léger survenu sur le RN3, commune El Khroub.

En outre, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 05 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger, Béjaïa, Illizi et Médéa, sans faire de victimes.

Concernant les interventions liées aux fortes chutes de pluies et de neige qui se sont abattues au niveau des wilayas du nord du pays, où les éléments de la Protection de la wilaya de Skikda sont intervenus pour le sauvetage de 02 personnes et 25 têtes de cheptel coincées à l'intérieur d'une écurie suite à la remontée des eaux de oued Ghadjata commune de Djendel Saadi.

A noter que les effectifs opérationnels de la Protection civile restent mobilisés en moyens humains et matériels pour porter secours et assistance aux citoyens et préserver les biens.

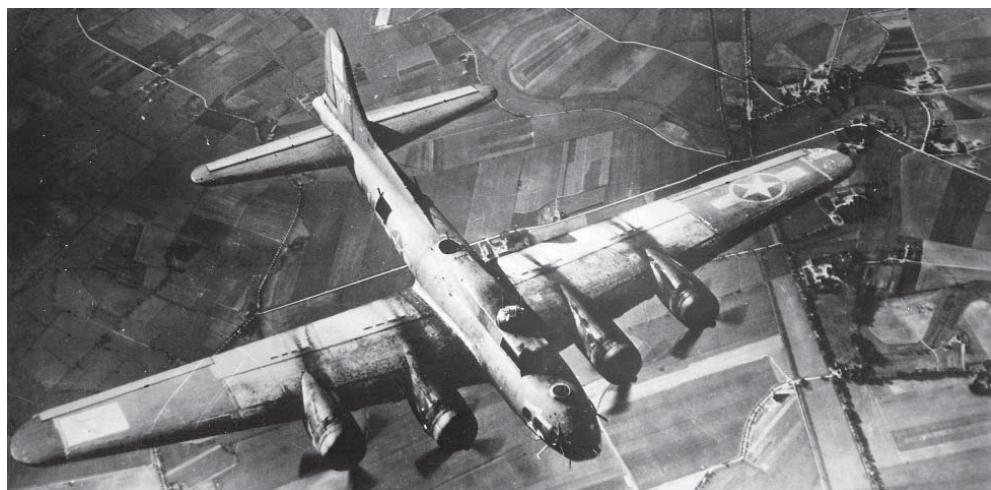
* Partie 7

GUELMA :

LA VILLE MARTYRE, LES HÉCATOMBES

V. Premières exécutions et intervention de l'aviation

● Les membres du comité des Amis du Manifeste et de la Liberté arrêtés et considérés comme otages, des centaines d'autres jeunes musulmans emprisonnés sans discernement, l'incomparable diffuseur d'*Egalité*, Djarbaoua Abdelmadjid, assassiné sauvagement par le commissaire Tocquard, la ville proclamée en état de siège par Achiary et ses amis, l'appel du massacre retentit soudain, en cette matinée du jeudi 10 mai, à travers Guelma et sa région.



Smaïn Abda, secrétaire local SMA de Guelma assassiné en mai 1945 a écrit sur le mur de sa geôle avant d'être exécuté :

« Nous sommes des braves engagés dans le dur combat pour la libération de leur patrie. Nous ne craignons point la mort et nos ennemis ne nous font pas peur. Mieux vaut un jour de vie dans la dignité que mille ans passés dans la servitude ».

Egalité n° 92 • du 29 août 1947

Jeté au milieu d'une haie de miliciens qui me bousculaient, me renvoyaient de l'un à l'autre, m'assénant de violents coups, qui de ses poings et de ses pieds, qui de son nerf et bœuf, qui de la crosse de son arme. Au bout du couloir, je reçus un coup de casquette. Inondé de sang, je perdis connaissance. Lorsque je revins à la vie, j'eus devant mes yeux une vision d'enfer : dans l'étroite cour de la gendarmerie, située à l'angle des rues Negrinet et d'Amouna, cent quatre vingt hommes gisaient, vêtement déchirés, ruiselants de sang, dents arrachées visages tuméfiés et méconnaissables.

Je suis resté à plusieurs jours. Point de nourriture. Celle que nos mères ou nos femmes nous apportaient, nous était refusée. Lorsque, affamés, altérés, nous demandions à manger et à boire surtout la chaleur dégagée par nos corps couverts de plaies vives était suffocante- l'on nous apporait dans des arrosoirs de l'eau puisé à un abreuvoir.

Je revois encore mon oncle Benchida Ahmed, ce jour de mardi 15 mai, entre les mains de l'agent de la P.R.G. Fassi Abdelkrim qui s'est particulièrement distingué au cours du drame. Emmené je ne sais où, il n'est plus jamais revenu.

Un soir l'on me fit appeler avec plusieurs autres détenus pour me dire que j'avais été désigné par le bureau de la milice pour enterrer les cadavres

- Quels étaient les membres de ce bureau ?

Je ne peux vous citer les noms de ceux qui détenaient dans le bureau les rôles des plus importants.

Président, Cervais, directeur des syndicats agricoles, vice-président, un architecte, commissaire des Eclaireurs de France.

L'ex-adjoint au maire, Champs, un certain Leroy, vieil instituteur à Guelma, le trop fameux Garrivet que le parti socialiste S.F.I.O. n'a pas encore exclu ; le commerçant en céréales Marceau ; Atali, le docteur Piau ; le docteur Rucher, aujourd'hui à Bougie, le policier Tocquard, maintenu jusqu'à ce jour dans ses fonctions, le garde-champêtre de Guelat-Shaa ; Cacavelli, Mme Nogues, employée des P.T.T, étaient, si ma mémoire ne m'abuse, également membres ce qu'il sait.

Quittons notre interlocuteur que nous reverrons dans de prochains articles, et reprendons notre rapide relation des faits.

Vendredi 11 mai. Le campagne guelmoise continue de subir, par intermittence, l'assaut de l'aviation au rôle de laquelle nous nous promettons de réservé un chapitre spécial dans ce reportage.

C'est ce jour-là que notre regrette Mohamed Reggui trouva la mort dans des circonstances que nous nous devons de signaler, parce qu'elles constituent l'une des preuves les plus édifiantes de la lâcheté de ces « éléments troubles d'inspirations et de méthodes hitlériennes » dont parle le fameux communiqué du Gouvernement général déjà cité ici :

Vers 16 heures, sa sœur, Mme Reggui Zohra, et ses trois frères, Abdellatif, âgé de 10 ans, Amar et enfin Abdallah, mutilé de la guerre 14-18, chevalier de la Légion d'Honneur, qui venait de rentrer en Algérie après un séjour de 50 ans environ en France, ayant été déjà arrêté. Reggui Mohamed, propriétaire du café « Le Glacier » et de l'hôtel d'Orient fut convoqué dans la soirée à la gendarmerie où il se rendit aussitôt sans méfiance.

Sympathisant du mouvement des Amis du Manifeste et de la Liberté, président du Comité de la Moudra Libre de Guelma, son activité parfaitement légale, sa mission culturelle et sociale n'avait jamais eu l'honneur de plaire à l'administration locale.

Les gendarmes après un long interrogatoire auquel il avait répondu avec une saisissante clarté, le libérèrent « Vous pouvez être tranquille M. Reggui, aucune charge n'est relevée contre vous ». Il était à peu près 21 heures lorsqu'il franchit le seuil de la gendarmerie pour rentrer chez lui. La nuit était épaisse, il se dirigea vers la place.

Il avait à peine parcouru une quarantaine de mètres, et se trouva sur la chaussée où les taxis et les landaus de la ville stationnaient dans la journée, à proximité de l'ancien square Maréchal Pétain devenu square de Gaulle, lorsque soudain, tir des fétards de la gendarmerie, deux balles l'atteignirent dans le dos.

Instantanément, il s'écroula, laissant échapper dans le silence de

la nuit, cette plainte déchirante : « Ah ! mes pauvres enfants ! Je n'ai rien fait... » Huit jours après tombait à son tour, âgée de 34 ans Mme Zohra Reggui. Sa mémoire aujourd'hui est honorée par tous les musulmans de Guelma qui ne sont pas près d'oublier tout ce que cette femme cultivée- elle avait été l'une des toutes premières jeunes filles musulmanes qui avait fait des études secondaires- leur a rendu des services en éduquant des fillettes, en militant aux A.M.L., en prêchant l'instruction en langues arabe et française.

Torturée durant toute la période de sa détention ; les cheveux rasés, défigurée par les coups des miliciens infâmes qui lui firent subir les derniers outrages, elle résista et se défendit pourtant avec un hérosme peu commun.

Un soir, on la fit sortir de gêle pour l'emmener à quelques kilomètres de Guelma au lieu-dit « La Fontaine Chaude », près de la station thermale de Hammamesskhoutine. Sentant sa mort prochaine, mais encore toute frémisante d'indignation et aussi toute vibrante d'enthousiasme et de foi, elle s'adressa à ses bourreaux avec des termes élevés pour leur cracher son mépris à la figure et pour condamner une dernière fois le colonialisme assassin.

Déchirant le bandeau dont on voulut lui recouvrir les yeux, elle mourut debout, le corps transpercé de balles, mais lançant un suprême cri d'espérance « Allah Akbar ! Vive l'Algérie ! »

Amar Belkhodja
(à suivre)

ALIMENTATION DES PETITS

5 erreurs à ne pas commettre

C'est entre 1 et 3 ans que les enfants grandissent le plus vite. Pour bien accompagner leur croissance, il y a certaines erreurs alimentaires à ne pas commettre.

Le point avec le Dr Vidailhet, professeur de Pédiatrie à la faculté de Nancy.

Attention au sucre

Spontanément, les enfants ont une appétence particulière pour le sucre et les produits sucrés. Ce goût se renforce lorsqu'ils consomment des biscuits ou des boissons sucrés. Aussi, dans la journée, n'hésitez-pas à limiter la consommation de gâteaux, crèmes desserts et boissons sucrées car ils représentent un apport énergétique important, qui risque de se faire au détriment d'aliments de meilleure valeur nutritionnelle.

Bien sûr, pour familiariser votre enfant avec les aliments «utiles», c'est-à-dire peu caloriques et à haute valeur nutritionnelle, il faut aussi que vous montriez l'exemple : vous aussi, accordez-vous uniquement des grignotages autorisés !

La juste dose de lait

Le lait et les produits laitiers (équivalents à 500 ml de lait par jour) ont pour fonction essentielle d'apporter la dose de calcium quotidienne dont votre enfant a besoin pour grandir. Si votre enfant refuse un de ses biberons de lait, il faut alors avoir recours à un laitage comme le yaourt ou, mieux, à un laitage fermenté fabriqué à partir de lait de suite, qui apportera les mêmes nutriments que le lait de croissance. En revanche, veillez à ne pas dépasser 800 ml de lait par jour : s'il a besoin d'un biberon supplémentaire pour s'endormir le soir, remplacez le lait par de l'eau.

A noter : s'il est préférable de donner à votre enfant un lait de croissance, c'est parce que ce lait apporte également du fer, des acides gras essentiels, ainsi que des vitamines D et E, des nutriments pour lesquels l'apport est souvent insuffisant.

Pas trop de jus de fruits

Sous prétexte qu'ils apportent de la vitamine C, les mamans proposent des jus de fruits ou des smoothies tous les jours à leur enfant. Cette consommation se fait aux dépens de la consommation des fruits eux-mêmes, qui assurent un meilleur apport en fibres et ont un plus grand pouvoir de sa-



térité. On sait aussi depuis peu que les jus de fruits et les smoothies sont les ennemis des dents de lait.

Ne zappez pas les matières grasses

Les matières grasses sont souvent oubliées ou même carrément exclues par crainte de favoriser le surpoids. Or, il faut en réalité en ajouter car en passant progressivement à 500 ml de lait par jour lors de la diversification alimentaire, on réduit, de fait, l'apport de lipides. Il faut donc com-

penser cette diminution en ajoutant de petites quantités de matières grasses dans les purées de légumes et les potages. N'hésitez-pas à varier : margarine, beurre, crème fraîche, huile de colza ou huile d'olive amélioreront, en outre, la saveur des plats de votre bébé.

La main légère sur le sel

Si vous avez peu de temps à consacrer à la cuisine familiale, vous pouvez être tentée d'avoir recours à des plats tout prêts. Pas de souci mais, dans ce cas, il est important de

choisir des aliments industriels spécifiques pour bébés, plus adaptés en terme de composition nutritionnelle et surtout, beaucoup moins salés que les plats traditionnels (on n'ajoute pas de sel au cours de leur transformation).

Si vous avez le temps de préparer ses purées et ses potages, surtout n'ajoutez-pas de sel, même si vos plats vous semblent un peu fades. Les bébés de moins de 2 ans ont besoin de moins de 2g de sel par jour et ajouter du sel à leur alimentation peut être néfaste pour leurs reins.

NUTRITION : l'addiction au sucre, ça existe !

Etre accro au sucre n'a rien d'étonnant car les aliments riches en glucides activent la même zone du cerveau que certaines drogues dures.

Nous sommes nombreux à craquer dans la journée pour des bonbons, des barres chocolées ou d'autres friandises, au point parfois d'avoir de véritables envies irrépressibles. Serait-on dépendant au sucre ? La question a déjà fait couler beaucoup d'encre chez les experts, mais une nouvelle étude dirigée par l'Ecole de médecine de Harvard semble indiquer que l'addiction au sucre, cela existe bel et bien.

Le Dr Belinda Lennerz, endocrinologue, et son équipe, dont l'étude vient d'être publiée sur le site américain The Conversation ont cherché à savoir si le fait de

ne pas pouvoir s'empêcher de manger des aliments sucrés, même sans voir faim, pouvait être considéré comme une addiction. Pour cette étude, ils ont donc créé deux sortes de milkshakes : l'un à base de produits à index glycémique élevé (donc provoquant un pic rapide puis une chute du taux de sucre dans le sang) et l'autre à base de produits à index glycémique bas (qui provoque relativement peu de modification du taux de sucre dans le sang). Mais tous deux avaient le même goût et la même saveur sucrée. Ils ont ensuite proposé ces milkshakes à 12 hommes en surpoids, plusieurs jours de suite et dans un ordre aléatoire. Ils ont alors constaté que quatre heures après avoir consommé le milkshake à IG haut, les hommes avaient beaucoup plus faim qu'avec le

milkshake à IG bas. Mais ils ont surtout observé, grâce à un IRM, que les milkshakes très sucrés activaient la même zone du cerveau que certaines drogues dures comme l'héroïne ou la cocaïne.

« Cette découverte indique que l'addiction au sucre peut bel et bien exister chez certaines personnes » explique le Dr Lennerz. « Alors que la nourriture est avant tout essentielle à la vie, de nombreuses personnes mangent bien plus que le nombre de calories dont leur corps a besoin pour bien fonctionner et ne peuvent s'empêcher de vider le frigo ou le placard. Cette découverte devrait nous permettre de repenser certaines approches nutritionnelles, notamment chez les personnes qui n'arrivent pas à perdre du poids ».

Les enfants sont plus à l'aise que leurs parents avec les nouvelles technologies

Les enfants sont mieux adaptés à la technologie que les adultes selon une nouvelle étude anglo-saxonne. Les enfants semblent bien plus à l'aise que les étudiants pour résoudre des problèmes singuliers sur des objets high-tech d'après les résultats d'une étude menée par les chercheurs de Berkeley (Californie) et de l'université d'Édimbourg (Écosse) et publiée dans la revue spécialisée *Cognition*.

Devant un nouveau problème sur un objet high-tech, il vaudrait mieux faire appel à un enfant de 5 ans qu'à un adolescent. En effet, plus à l'aise avec la technologie, ils comprennent mieux comment fonctionnent ces outils et semblent plus aptes à résoudre les bugs aisément. Les chercheurs ont fait passer des tests à 106 enfants âgés de quatre à cinq ans et à 107 étudiants pour voir s'ils arrivaient à faire marcher un jeu comportant des éléments à la fois physiques et électriques mais au fonctionnement inhabituel. Les volontaires devaient déplacer des formes géométriques (Brickets) dans une boîte dans un certain ordre ou selon certaines combinaisons. Le but était de déclencher une lumière et une musique.

Les enfants moins formatés que les adultes

Les chercheurs ont constaté que, comme les enfants sont moins formatés que les adultes par les concepts de cause et d'effet, ils arrivaient plus rapidement à résoudre le problème imposé par le jeu.

« D'après ce que nous savons, c'est la première étude qui se demande si les enfants peuvent mieux apprendre des relations de cause à effet abstraites que les adultes », a expliqué Alison Gopnik, psychologue de l'université de Berkeley, coauteur de cette étude.

Les scientifiques soulignent que « majoritairement, les enfants sont plus susceptibles d'imaginer des possibilités illogiques et inhabituelles afin de comprendre comment quelque chose fonctionne ».

Il n'est donc pas étonnant qu'un enfant de cinq ans puisse facilement trouver le mot de passe d'un smartphone et réussir à effectuer en quelques minutes de nombreux paiements avant que ses parents ne s'en rendent compte ».

« Mais la question essentielle, si on se projette, est de savoir si les enfants sont des apprentis plus souples ou s'ils sont simplement dépourvus de préjugés et plus ouverts à l'exploration du monde que les adultes » s'est interrogé Christopher Lucas, coauteur de cette étude et chercheur de l'université d'Édimbourg. « Dans tous les cas, les enfants sont beaucoup à nous enseigner en terme d'apprentissage », a-t-il conclu.

DIVERSIFICATION ALIMENTAIRE

On commence dès 4 mois

Fruits, légumes, viande, poisson, œufs, céréales... votre bébé va goûter de tout avant l'âge de 6 mois. Eclairage sur les principes de la diversification bien menée, pour sa santé et son plaisir.

Pourquoi diversifier dès 4 mois ?

Aujourd'hui, on recommande de diversifier l'alimentation du nourrisson entre 4 et 6 mois, surtout en cas de terrain allergique. Toutes les études ont démontré, sans exception, le bénéfice de cette mesure. Elles ont permis de cerner une fenêtre de tir idéale. « Avant quatre mois, le système digestif et immunitaire n'est pas prêt, et après 6 mois, l'organisme tolère moins bien la diversification », explique le professeur Tounian. L'essentiel est d'introduire le plus possible d'aliments entre quatre et six mois, parmi ceux recommandés.

L'OMS préconise pourtant le lait jusqu'à 6 mois. Pourquoi ?

« Les recommandations de l'OMS ciblent essentiellement les pays du tiers-monde où le problème n'est pas tant la prévention des allergies qu'un apport nutritionnel suffisant et de qualité », précise le Pr Tounian, chef du service nutrition pédiatrique à l'hôpital Armand-Trousseau (Paris). Dans ce cadre, le lait maternel reste le meilleur aliment jusqu'à 6 mois et au-delà. En France, la problématique est tout autre. Si le lait maternel est également recommandé les six premiers mois de la vie, pour ses qualités nutritives et ses bénéfices pour le système immunitaire, « on doit proposer d'autres aliments en petite quantité avant six mois, sans craindre de carences, d'infections ou d'intolérance », ajoute le professeur.

Ce n'est pas un peu tôt pour commencer la cuillère ?

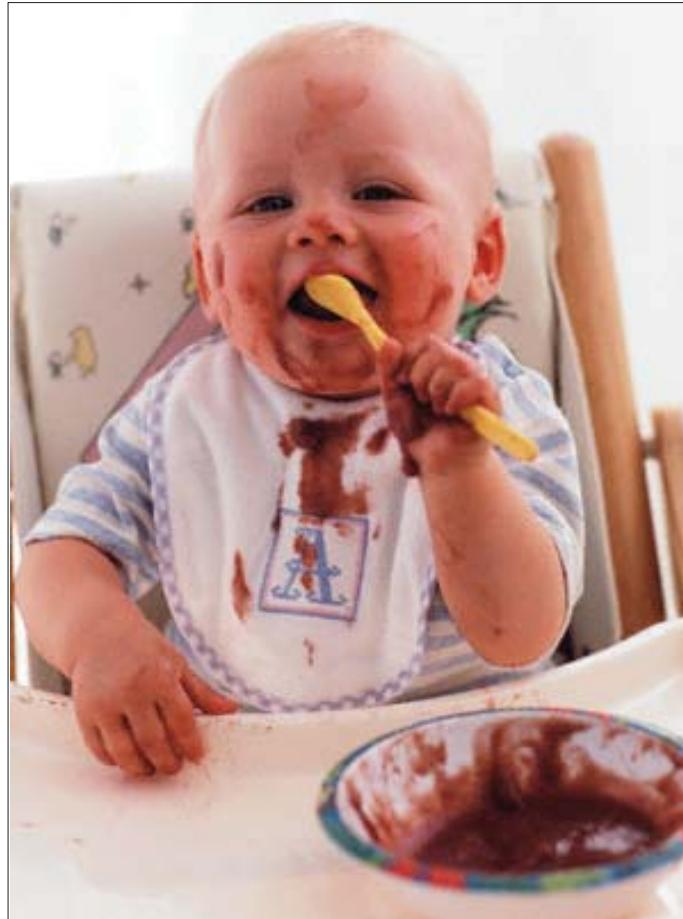
Il ne s'agit pas de remplacer le lait par un nouvel aliment. Vers 4 ou 5 mois, la grande majorité des enfants prennent le biberon. Il est alors facile de mélanger au lait une cuillère à café de compote ou de potage les premières fois, puis d'augmenter progressivement les doses au fil des semaines. Pour les enfants nourris au sein, reste la cuillère. Certains n'en voudront pas tout de suite, et il faut être patient. « Il s'agit surtout de faire goûter des aliments à l'enfant avant six mois », explique notre spécialiste.

Il faut quand même attendre 1 an pour le blanc d'œuf ?

Jusqu'à récemment, on donnait d'abord du jaune d'œuf vers 6 mois, et le blanc, vers 1 an. Rien n'a prouvé l'intérêt de cette mesure et on peut proposer le blanc et le jaune dès 5 mois, toujours cuits, sous forme d'œuf dur écrasé ou d'une crème dessert à base d'œuf. Attention, l'œuf cru est plus allergisant : on attend donc d'avoir introduit l'œuf cuit pour faire goûter une mousse au chocolat à base d'œufs crus.

Faut-il introduire d'abord les légumes pour ne pas habituer l'enfant trop tôt au sucre ?

Pas de souci : commencer par mettre de la compote dans son lait ne va pas le détourner de son biberon enrichi au potage, quelques



jours plus tard. En revanche, il est vrai que l'enfant prend le pli des habitudes familiales. Si vous ajoutez systématiquement du sucre dans son petit-suisse, il boudera probablement les laitages nature. L'inverse est aussi vrai. « Mais qu'importe, un peu de sucre ne va pas lui nuire et trop de parents sont inquiets pour le poids de leur enfant », rassure le professeur Tounian. Cela perturbe le rapport de toute la famille à la nourriture. ». Donc on détresse.

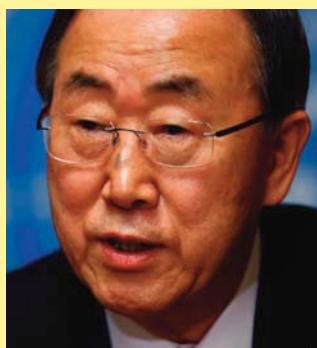
Quelles précautions prendre avec les principaux allergènes ?

L'œuf, l'arachide, le poisson, les fruits exotiques et les fruits à coque (noix, noisettes, amande) sont en effet connus pour être responsables d'allergies. « Par prudence et pour mieux identifier un allergène, il faut les introduire seuls, sans les mélanger à d'autres ingrédients, de façon à ce que l'enfant puisse bien en identifier les goûts séparément, et des recettes plus gourmandes pour éviter la monotonie », ajoute le Dr Château-Waquet, allergologue.

On peut mélanger plusieurs ingrédients au début ?

En dehors des principaux allergènes qu'il faut introduire séparément, aucun risque de combiner les aliments entre eux. L'idéal est donc d'alterner des recettes à base de mono-ingrédient, de façon à ce que l'enfant puisse bien en identifier les goûts séparément, et des recettes plus gourmandes pour éviter la monotonie.

Ban Ki-moon appelle au déploiement d'une force de maintien de la paix en Centrafrique



Le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon a appelé jeudi à New York au déploiement d'une force de maintien de la paix de l'ONU en République centrafricaine, pays en proie à des violences communautaires.

A l'issue d'une rencontre avec plusieurs représentants religieux de la République centrafricaine, dont «l'Archevêque catholique de Bangui, Dieudonné Nzapalainga, le Président du Conseil islamique, Oumar Kobine Layama et le chef de l'Alliance évangélique, Nicolas Guérékoyame-Gbangu», M. Ban a exprimé son inquiétude face à la montée des violences dans ce pays.

«Ensemble, vous êtes un symbole fort de la coexistence pacifique qui était jusqu'ici un des piliers de la société centrafricaine. Mais cette tradition de longue date est aujourd'hui menacée», a déclaré M. Ban, à l'issue de cette rencontre.

«Il faut être clair : le conflit en République centrafricaine n'est pas un conflit de religion. En fait, les appartenances religieuses et ethniques sont manipulées à des fins politiques», a-t-il ajouté.

Le chef de l'ONU a souligné que «des responsables religieux refusent de se considérer comme des ennemis, qu'ils s'efforcent d'éviter les divisions entre les différents groupes de la société et que la communauté internationale de leur prêter main forte».

«Je rappelle au monde entier que la République centrafricaine doit pouvoir compter sur davantage de soldats et de policiers pour parvenir à protéger les civils. Le pays a besoin d'aide pour sauver des vies», a affirmé M. Ban. «J'exhorte le Conseil de sécurité à agir rapidement pour donner suite à mes recommandations concernant l'envoi d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies», a réclamé le secrétaire général des Nations Unies.

Pour M. Ban, les Nations unies doivent rester aux côtés du peuple centrafricain pour promouvoir la paix, la réconciliation, la justice, et la responsabilité.

De son côté, la secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires, Valerie Amos, a de nouveau insisté récemment, lors d'une conférence de presse, sur la nécessité de déployer davantage de soldats de la paix en République centrafricaine pour restaurer la sécurité et la stabilité.

SOUDAN SUD

L'Igad appelle à un dialogue inclusif, l'UA investit une commission d'enquête

Les dirigeants d'Afrique de l'Est, réunis jeudi à Addis Abeba pour tenter de relancer les pourparlers de paix au Soudan du Sud, ont appelé Juba et les rebelles à engager un dialogue inclusif, au lendemain de l'investiture par l'Union africaine (UA) d'une commission d'enquête chargée de déterminer les responsables des atrocités commises depuis l'éclatement, mi-décembre, du conflit.



Les chefs d'Etat et de gouvernement des pays de l'Igad (Autorité intergouvernementale pour le développement), l'organisation est-africaine qui assure la médiation dans le conflit sud-soudanais, ainsi que l'Union européenne (UE), la Chine et les Etats-Unis ont exprimé à l'ouverture du sommet leur disposition à soutenir les efforts de l'organisation régionale pour la réconciliation nationale et le rapprochement des positions du gouvernement et de l'opposition dans ce pays de l'Afrique de l'Est. Parmi les chefs d'Etat présents au sommet figurent les présidents sudanais, Omar Al Bachir, kényan, Uhuru Kenyatta, ougandais Yoweri Museveni, djiboutien, Ismaïl Omar Guelleh, et du Soudan du Sud Salva Kiir.

Le Premier ministre éthiopien, Hailemariam Desalegn, dont le pays assure la présidence tournante de l'Igad, et le chef du gouvernement somalien, Abdewali Cheikh Ahmad, ont aussi participé au sommet qui a planché sur les moyens d'activer les accords signés entre le gouvernement du Soudan du sud et l'opposition, en plus d'autres questions concernant l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations et la création d'un mécanisme de suivi des ententes paraphées par les deux parties.

Les travaux du sommet se sont poursuivis à huis clos. Nombre de diplomates en mission à Addis-Abeba, ainsi que les représentants d'organisations régionales et internationales ont assisté à la séance d'ouverture.

Dans une conférence de presse à l'issue du sommet, le secrétaire exécutif de l'Igad, Mahboub Maalin, a affirmé que les décisions adoptées soulignent la nécessité de respecter l'accord signé, le 23 janvier, entre le gouvernement et l'opposition visant notamment à mettre un terme aux hostilités, et d'œuvrer à trouver une solution politique au conflit au Soudan du sud.

Créé en 1986 en réponse aux catastrophes climatiques qui ont causé des famines et dégradé l'environnement surtout dans la corne de l'Afrique, l'Igad qui comprend sept pays (Ethiopie, Djibouti, Kenya, Ouganda, Somalie, Soudan et Soudan du Sud) a également

pour mission de mettre en œuvre la coopération régionale et l'intégration économique entre les Etats membres.

Calme relatif après deux jours de combats dans la ville de Malakal

Un calme relatif régnait jeudi dans la ville de Malakal, capitale de l'Etat pétrolier du Haut-Nil, dans le nord-est du Soudan du Sud après deux jours de combats entre l'armée et les rebelles de l'ex-vice-président Riek Machar.

Le porte-parole de l'armée, Philip Aguer, a affirmé que «la situation sécuritaire générale du pays est relativement calme», ajoutant «mais depuis deux jours, il y a des affrontements entre nos forces et les rebelles dans et autour de Malakal».

Les rebelles avaient lancé le 18 février une vaste offensive contre Malakal, en dépit d'un cessez-le-feu signé entre les belligérants fin janvier.

Ces affrontements ont eu lieu alors que des dirigeants d'Afrique de l'Est sont réunis jeudi en sommet dans la capitale éthiopienne Addis Abeba pour tenter d'enrayer la crise sud-soudanaise.

Le conflit, qui a fait des milliers de morts et quelque 900 000 déplacés, a débuté le 15 décembre dans la capitale sud-soudanaise Juba, avant de rapidement s'étendre à d'autres régions clés du pays (en particulier les Etats du Haut-Nil, d'Unité (nord) et du Jonglei (est)). Il oppose des soldats loyaux au gouvernement à des militaires mutins qui ont rejoint l'ex-vice-président Riek Machar, limogé l'été 2013.

Les combats sont alimentés par une rivalité politique entre l'ex-vice-président et le président Salva Kiir.

M. Kiir a accusé Riek Machar de tentative de coup d'Etat. Ce dernier nie, et reproche en retour au premier de vouloir faire le ménage au sein du parti au pouvoir, le SPLM, dans la perspective d'élections en 2015.

L'envoyé spécial des Etats-Unis, Donald Booth a indiqué que le non-respect, par les belligérants, du cessez-le-feu signé fin janvier a «conduit à des milliers de morts supplémentaires

et à une dégradation de la situation humanitaire, le Soudan du Sud faisant face à une possible famine».

«Si les choses continuent, le spectre de la famine menace», a déclaré pour sa part Alexander Rondos, représentant de l'UE pour la Corne de l'Afrique, ajoutant que «les pluies arrivent, et si personne ne peut aller planter (les champs), il n'y aura pas assez de stocks (de nourriture) dans quelques mois».

L'UA met en place une Commission d'enquête sur les atrocités

L'Union africaine (UA) a investi mercredi une commission d'enquête chargée de déterminer les responsables des atrocités commises depuis l'éclatement, mi-décembre, du conflit au Soudan du Sud entre forces gouvernementales et troupes loyales à l'ancien vice-président Riek Machar.

La commission de cinq membres, présidée par l'ex-chef de l'Etat nigérian Olusegun Obasanjo, est chargée d'enquêter sur les violations des droits de l'Homme et autres abus commis durant le conflit par l'ensemble des parties belligérantes, selon un communiqué de l'UA. «Quiconque est responsable ne doit pas s'en tirer avec impunité», a déclaré M. Obasanjo, mercredi, lors de la cérémonie d'investiture au siège de l'UA à Addis Abeba, «l'Afrique ne doit pas tolérer l'impunité d'Africains traitant des Africains comme s'ils étaient des êtres humains».

«Je veux vous assurer que nous ne négligerons aucune piste», a-t-il ajouté.

La présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma a prévenu la mission d'enquête qu'elle faisait face à «une très importante et lourde responsabilité».

Outre M. Obasanjo, la mission est composée de Sophia Akuffo, juge ghanéen à la Cour africaine des droits de l'Homme, de l'universitaire ougandais Mahmood Mamdani, de la Sénégalaise Bineta Diop, envoyée spéciale de l'UA pour les femmes et du Gambien Pacifique Manirakiza, membre de la Commission africaine des droits de l'Homme.

Amnesty International dénonce les abus contre les civils au Darfour

Amnesty International a dénoncé, dans un rapport publié vendredi, la situation «terrible» des droits de l'Homme au Darfour et «l'impunité persistante» 11 ans après le début du conflit armé dans cette région de l'ouest du Soudan où les civils sont toujours victimes d'abus.

«L'impunité persistante au Darfour fait que les responsables des abus ne

voient pas de raison d'y mettre fin et incite d'autres à commettre des abus similaires», a indiqué Michelle Kagari, directrice-adjointe pour l'Afrique de l'Est à Amnesty International.

Amnesty fait état dans son rapport «d'attaques délibérées contre des civils accompagnées de pillages, de viols et de meurtres».

Le document affirme que les combats entre les tribus des Salamat et Misseriya, dans le centre du Darfour, ont coûté la vie à un grand nombre d'habitants et laissé des communautés entières sans abri.

Citant des témoins, l'organisation de défense des droits de l'Homme évoque des attaques à grande échelle visant des civils, menées par des milices armées.

Le conflit au Darfour a éclaté en 2003 entre milices pro-gouvernementales et rebelles réclamant la fin de la «marginalisation économique» de leur région et un partage du pouvoir avec le gouvernement de Khartoum. Selon l'ONU, il a fait des centaines de milliers de morts, ainsi que plus de deux millions de déplacés.

APS

UKRAINE

La Russie appelle l'OSCE à envoyer des observateurs pour le référendum

Le ministère russe des Affaires étrangères a annoncé que la Russie a appelé hier l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à envoyer des observateurs pour le référendum prévu demain sur le rattachement de la région ukrainienne de Crimée à Moscou.

«Le ministère russe des Affaires étrangères appelle la direction de l'OSCE, les Etats membres du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) à renoncer à la politique du «deux poids, deux mesures» et à considérer de manière positive l'invitation des autorités de Crimée à prendre part à l'observation du référendum», indique le ministère dans un communiqué.

Le président en exercice



de l'OSCE, Didier Burkhalter, avait estimé mardi que le référendum prévu demain en Crimée était «illégal».

Il avait également jugé que les conditions pour une mission d'observation du référendum par l'OSCE n'étaient pas remplies, et affirmé à cet égard qu'une «invitation par l'Etat membre concerné (l'Ukraine, ndlr) constituaient une condi-

tion préalable à toute activité d'observation».

Le ministère russe des Affaires étrangères s'est dit hier «déçu» par ces déclarations de M. Burkhalter.

«Nous regrettons également que la présidence suisse se soit prononcée au sujet du référendum en Crimée mais passe sous silence la question de la légalité du coup d'Etat en Ukraine, du régime actuel à

Le parlement local de Crimée a demandé récemment au président russe Vladimir Poutine le rattachement de la péninsule à la Russie et annoncé l'organisation d'un référendum le 16 mars pour le valider. Le Kremlin a aussitôt confirmé que le président russe avait été informé de cette demande.

«Les électeurs auront le choix entre un rattachement à la Fédération de Russie ou une autonomie nettement renforcée», a précisé le député Grigori Ioffe.



Le secrétaire d'Etat américain John Kerry et son homologue russe Sergueï Lavrov, se sont rencontrés hier à Londres à 48 heures du référendum devant

Rencontre cruciale à Londres entre Kerry et Lavrov

entériner l'annexion de la Crimée par la Russie. Ce sera la quatrième fois en moins d'une semaine que les deux hommes se retrouvent pour discuter de la crise ukrainienne. Le responsable américain doit s'entretenir avec le Premier ministre britannique David Cameron et son homologue britannique William Hague avant de rencontrer M. Lavrov pour tenter de dissuader Moscou d'annexer la péninsule. «Nous allons présenter, dans le cadre d'une

Ukraine unifiée et souveraine, la meilleure offre possible pour une désescalade qui soit acceptable pour le peuple ukrainien et voir si la Russie est prête à accepter cette offre», a dit un haut responsable du Département d'Etat voyageant avec M. Kerry. La Maison-Blanche a clairement prévenu que les entretiens Kerry-Lavrov à Londres représentaient la dernière chance pour Moscou d'échapper à des mesures punitives américaines supplémentaires.

Kerry : «La crise ukrainienne risque de gêner la coopération USA-Russie en Syrie»

Les tensions entre la Russie et les Etats-Unis à propos de l'Ukraine risquent d'entraver la coopération entre les deux pays en Syrie, notamment sur le démantèlement de l'arsenal chimique, a indiqué jeudi le secrétaire d'Etat américain John Kerry.

Mais le chef de la diplomatie américaine a aussi loué le travail réalisé ces derniers mois par Moscou pour convaincre Damas de détruire son arsenal chimique. «Je crois que la Russie conserve un intérêt à ce que ces armes chimiques ne disparaissent pas dans la nature, ne tombent pas entre les mains de terroristes», a déclaré M. Kerry devant une commission du Sénat.

Il était interrogé par un sénateur sur l'impact négatif que pourrait avoir la crise ukrainienne sur la collaboration entre Moscou et Washington sur les dossiers syrien et iranien. «Nous espérons que non, mais c'est évidemment une possibilité. J'en ai parlé au ministre des Affaires étrangères (russe Sergueï Lavrov) et il en est conscient», a prudemment argu-

menté le ministre américain. «Mon espoir est que ce qui se déroule en Ukraine n'interfère pas dans le processus de démantèlement de l'arsenal chimique syrien», lequel avait été scellé par un accord américano-russe en septembre.

La Syrie se sépare de son arsenal chimique à un «rythme croissant», un tiers de son stock ayant été détruit ou transporté hors du pays déchiré par la guerre civile, avait dit vendredi dernier l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) à La Haye. Mais Damas accuse toujours un retard par rapport à la date limite du 30 juin pour livrer ou détruire la totalité de son armement, selon l'OIAC. La mission conjointe ONU-OIAC a pour l'instant vérifié que 29 % du stock d'armes chimiques avait été évacué pour destruction en dehors du pays, a précisé l'organisation.

La prochaine échéance tombe aujourd'hui 15 mars, date à laquelle la Syrie doit avoir détruit ses 12 usines de production d'armes chimiques.

SIERRA LEONE L'ex-président Ahmad Tejan Kabbah est décédé

L'ex-président sierra-léonais Ahmad Tejan Kabbah, qui a dirigé son pays durant une guerre civile et l'a conduite vers la paix, est décédé jeudi à Freetown à l'âge de 62 ans, a rapporté la presse.

«L'ancien président Kabbah est décédé à son domicile (jeudi) vers 15h50 GMT, et son corps a été transporté vers une chapelle funéraire», a déclaré à la presse John Benjamin, ex-président de la formation de M. Kabbah, le Parti du peuple de Sierra Leone (SLP). Aucune précision n'a été fournie sur la cause de son décès. Des médias locaux ont récemment rapporté qu'il était malade depuis quelque temps, et souffrait notamment d'hypertension artérielle. Le chef de l'Etat sierra-léonais Ernest Bai Koroma a fait part de «sa grande tristesse» à la suite du décès de l'ex-président et a décreté un deuil national de sept jours à compter d'hier, selon un communiqué diffusé par la présidence.

PAKISTAN 7 morts dans un attentat contre la police dans le nord-ouest



Au moins sept personnes ont été tuées et plus d'une dizaine de blessés vendredi, dans un attentat à la bombe visant des policiers, en banlieue de Peshawar, grande ville du nord-ouest pakistanaise près de la frontière afghane, ont indiqué des responsables.

«Il y a eu au moins sept morts dans un attentat à la bombe. La cible était des policiers déployés dans le secteur de Sarband, à la sortie de Peshawar, capitale de la province du Khyber Pakhtunkhwa, la plus touchée par les attentats au cours de la dernière année», a déclaré, Najeeb ur-Rehman, un haut responsable de la police locale.

Cet attentat, qui n'a pas été revendiqué dans l'immédiat, intervient alors que le gouvernement d'Islamabad et les rebelles du Tehreek-e-Taliban Pakistan (TTP), un regroupement de factions islamistes armées, se sont engagés à respecter un cessez-le-feu afin de donner une chance à leurs pourparlers de paix.

Des sources policières ont fait aussi état de plus d'une dizaine de blessés dans cette attaque survenue au moment de la prière traditionnelle du vendredi. «Il y a des civils parmi les morts et les blessés», a déploré M. Rehman.

Les talibans pakistanais s'étaient engagés le 1^{er} mars à respecter un cessez-le-feu d'un mois afin de redonner un souffle aux pourparlers de paix avec le gouvernement qui avaient achoppé à la mi-février dans la foulée de l'exécution de 23 paramilitaires par les rebelles.

Depuis, les talibans ont nié toute implication dans les attaques ayant endeuillé le pays y compris l'attentat la semaine dernière contre un tribunal d'Islamabad, capitale généralement épargnée par les violences.

CHINE 3 morts dans une attaque au couteau

Un groupe d'agresseurs armés de couteaux a attaqué des civils hier matin dans une rue à Changsha, capitale de la province chinoise du Hunan (centre-sud), rapporte l'Agence de presse Xinhua (Chine Nouvelle) citant les autorités locales.

«Trois personnes sont mortes», a déclaré un responsable de la ville de Changsha, la capitale du Hunan (centre), ajoutant : «Je peux vous assurer qu'il ne s'agit pas d'une attaque terroriste.

La police et des ambulances étaient arrivées sur place, selon l'agence. L'incident intervient après que, début mars, une tuerie à la gare de Kunming, dans le sud-ouest de la Chine, attribué officiellement à des séparatistes de la région du Xinjiang (nord-ouest), a causé la mort de 29 personnes.

TURQUIE

Erdogan accuse l'opposition de «terroriser la rue pour obtenir des résultats lors des prochaines municipales»



Le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan a accusé jeudi l'opposition, les médias et le monde des affaires de «terroriser la rue pour obtenir des résultats lors des prochaines élections municipales», au lendemain d'une journée de manifestations.

«Ils tentent d'obtenir un résultat en provoquant et en terrorisant la rue», a lancé M. Erdogan lors d'une réunion publique à Mersin (Sud).

Dans la matinée, lors de l'inauguration d'une nouvelle rame de métro à Ankara, M. Erdogan a également mis en cause des manifestants accusés d'avoir détruit mercredi une permanence de son Parti de la justice et du développement (AKP) à Istanbul.

«Vous étiez censés être des démocrates, des partisans des libertés!», leur a-t-il lancé. «Ce sont des charlatans, ils ne sont pas honnêtes, ils n'ont rien à voir avec la démocratie (...) ils ne croient pas aux urnes. Mais je suis sûr que nos frères à Ankara et en Turquie donneront la réponse nécessaire le 30 mars», a ajouté le chef du gouvernement. Des dizaines de milliers de personnes ont défilé mercredi dans les rues d'Istanbul, à l'occasion des funérailles d'un jeune de 15 ans décédé après 269 jours de coma des suites de blessures infligées par la police lors de la vague de contestation de juin dernier. De violents incidents ont éclaté en fin de journée entre la police et des manifestants, non seulement à Istanbul mais aussi à Ankara et dans plusieurs autres villes du pays.

INDE

3 blessés dans l'effondrement d'un bâtiment de sept étages à Bombay

Au moins trois personnes ont été blessées hier dans l'effondrement d'un bâtiment de sept étages à Bombay et les autorités craignent de nombreuses victimes piégées sous les décombres, a rapporté la chaîne de télévision CNN-IBN. Six personnes ont été sauvées jusqu'à présent et les recherches se poursuivent pour retrouver les autres personnes qui pourraient être piégées sous les décombres. Trois des blessés ont été transportés à un hôpital, mais aucun d'entre eux n'est dans un état critique. Des policiers et des pompiers sont arrivés sur les lieux de l'effondrement. Le bâtiment était inoccupé, mais plusieurs personnes vivaient au rez-de-chaussée. Le bâtiment s'est effondré sur le bidonville adjacent où la plupart des blessés résidaient.

B R É S I L

Remaniement gouvernemental

La Présidente brésilienne, Dilma Rousseff, a annoncé jeudi un remaniement gouvernemental concernant 6 portefeuilles ministériels.

Les changements touchent les ministères du développement agraire, des villes, de la pêche et de l'aquaculture, de la Science et de la Technologie, de l'Agriculture et du tourisme. Les ministres sortants quittent le gouvernement pour pouvoir se présenter aux élections générales du mois d'octobre prochain (présidentielle, renouvellement des gouverneurs des 27 Etats fédérés, des députés et d'un tiers des sénateurs). Quoique la campagne électorale débute



officiellement après la Coupe du Monde de football (du 12 juin au 13 juillet), les futurs candidats sont tenus d'abandonner leurs fonctions officielles au moins six mois avant le début de la campagne. Par ailleurs, un précédent remaniement ministériel a eu lieu le 30 janvier dernier, avec le départ du chef du gouvernement, Gleisi Hoffmann, et du ministre de la Santé, Alexandre Padilha, qui vont briguer des postes de gouverneur aux prochaines élections générales.

THAÏLANDE

Une enseignante abattue et brûlée dans le Sud du pays



Une enseignante a été abattue hier dans l'extrême sud de la Thaïlande et son corps brûlé, par des hommes armés non identifiés, a annoncé la police.

«Des hommes armés ont tiré sur elle et ont mis le feu à son corps», a précisé un responsable de la police locale.

La victime, âgée de 42 ans, se rendait à moto à l'école élémentaire où elle travaillait dans le district de Mayo de la province de Pattani, lorsqu'elle a été pris pour cible», a ajouté le responsable.

Elle est la 171^e membre du corps enseignant tué depuis le début en 2004 de la rébellion séparatiste qui a fait près de 6 000 morts dans cette région ratta-

chée à la Malaisie jusqu'au début du XX^e siècle, selon les autorités locales.

La majorité des victimes sont des civils, victimes collatérales d'opérations des forces de l'ordre ou pris pour cible par des insurgés qui visent notamment des musulmans accusés de collaborer ou des habitants considérés comme des représentants de l'Etat, comme les enseignants.

Des négociations de paix ont débuté il y a un an entre des insurgés et les autorités thaïlandaises mais elles n'ont pas fait reculer les violences.

NUCLÉAIRE

l'Iran doit prendre des décisions «très difficiles»



L'Iran va devoir prendre des décisions «très difficiles» pour sceller un accord définitif avec les grandes puissances sur son programme nucléaire controversé, a prévenu jeudi le secrétaire d'Etat américain John Kerry avant la reprise lundi de pourparlers internationaux. Le chef de la diplomatie américaine a aussi réaffirmé à l'adresse d'autres pays que l'Iran «n'était pas ouvert aux affaires» et restait soumis à un régime de sanctions internationales.

L'Iran et les grandes puissances du groupe des 5+1 (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Chine et Allemagne) ont conclu fin novembre à Genève un accord intérimaire de six mois (du 20 janvier au 20 juillet) qui prévoit un gel d'activités nucléaires sensibles en échange de la levée d'une petite partie des sanctions. De nouvelles négociations ont été lancées en janvier, les 5+1 cherchant à obtenir un accord global garantissant la nature exclusivement pacifique du programme nucléaire iranien. La prochaine session est prévue le 17 mars à Vienne. «Nous pensons que nous allons dans la bonne direction. Mais je ne peux pas vous dire où nous allons atterrir finalement, nous n'en savons rien», a dit M. Kerry devant une commission du Sénat américain.

L'Espagne ratifie le Traité sur le commerce des armes

Le Parlement espagnol a approuvé à l'unanimité la ratification du Traité sur le commerce des armes, a-t-on annoncé, jeudi, de sources officielles.

«L'Espagne témoigne ainsi de son engagement devant la communauté internationale pour établir un cadre réglementaire international juridiquement contraignant qui régit le commerce des armes conventionnelles», indique un communiqué du ministère espagnol

des Affaires étrangères et de la coopération.

«L'Espagne, qui a participé activement à ce processus depuis le début de concert avec les Etats membres de l'Union européenne, est devenu l'un des premiers pays à ratifier le Traité», ajoute le texte.

Le Traité sur le commerce des armes «établit une norme universelle fondée sur des règles internationales contraignantes sur les exportations d'arme, qui seront appliquées par les



autorités nationales des Etats parties au traité», indique le communiqué.

Programme du samedi 15 mars 2014

TF1

05:45 Sandra détective
06:05 Bob l'éponge
06:15 Bob l'éponge
06:30 TFou
08:25 Météo
08:30 Télleshopping
09:20 Météo
09:25 Au nom de la vérité
09:55 Au nom de la vérité
10:25 Petits secrets entre voisins
10:55 Petits secrets entre voisins
11:20 Petits secrets entre voisins
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les douze coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Histoire d'un rêve
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
15:20 Sur le fil
17:05 Quatre mariages pour une lune de miel
18:05 Bienvenue chez nous
19:00 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 My Million
20:37 Trafic info
20:39 Météo
20:40 Nos chers voisins
20:45 C'est Canteloup
20:55 Restos du cœur
23:45 Les Restos du cœur : c'est pas bien-tôt fini ?

2

06:00 Les Z'amours
06:25 Point route
06:30 Journal
06:35 Télématin
06:57 Météo 2
07:00 Journal
07:10 Télématin (suite)
08:00 Journal
08:10 Télématin (suite)
09:04 Point route
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:55 Météo outremer
11:00 Motus
11:30 Les Z'amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:50 Météo 2
13:51 Météo des neiges
13:52 Point route
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:45 Comment ça va bien !
17:00 Dans la peau d'un chef
17:45 Point route
17:50 N'oubliez pas les paroles
18:29 Météo des neiges
18:30 L'émission pour tous
19:35 L'émission pour tous, la suite
19:55 Météo 2
20:00 Journal
20:39 Parents mode d'emploi
20:40 Mieux comprendre l'immobilier
20:41 Image du jour
20:42 Image des Jeux paralympiques
20:43 Alcaline l'instant
20:44 Météo 2
20:45 Boulevard du palais
22:25 Ce soir (ou jamais !)
23:55 Dans quelle éta-gère

3

06:00 EuroNews
06:45 Ludo
06:46 La Terre vue d'Alban
06:47 Les Dalton
06:55 Les Dalton
07:02 Les Dalton
07:10 Les Dalton
08:01 Les lapins crétins : invasion

08:44 La chouette & Cie
08:54 Scooby-Doo, Mystères Associés
09:19 Scooby-Doo, Mystères Associés
09:45 Jamie a des tentacules
09:56 Jamie a des tentacules
10:10 Les lapins crétins : invasion
10:45 Consomag
10:50 Midi en France
11:55 Météo
12:00 12/13 : Journal régional
12:25 12/13 : Journal national
12:55 Météo à la carte
13:50 Un cas pour deux
14:55 Cyclisme
16:10 Des chiffres et des lettres
16:50 Harry
17:20 Un livre, un jour
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
18:50 Météo des neiges
19:00 19/20 : Journal régional
19:18 19/20 : Edition locale
19:30 19/20 : Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:05 Le journal des Paralympiques
20:15 Plus belle la vie
20:45 Thalassa
22:33 Parlons passion
22:35 Météo
22:40 Soir 3
23:05 Les pouponnières du IIIe Reich

CANAL+

05:15 Golf
06:55 Le Before du grand journal
07:20 Zapping
07:25 La météo
07:30 Le petit journal
07:53 La nuit de...
07:55 Les Guignols de l'info
08:08 La météo
08:10 Zapsport
08:15 Les Simpson
08:40 Jappeloup
10:45 Le laboratoire d'images
10:50 Comme un homme
12:18 La nuit de...
12:20 La nouvelle édition
12:45 La nouvelle édition, 2e partie
14:00 Spécial investigation
15:30 L'homme à la cervelle d'or
15:50 Flight
18:00 Connasse
18:05 Zapping
18:10 Le Before du grand journal
18:45 Le JT
19:05 Le grand journal
20:00 Le grand journal, la suite
20:25 Le petit journal
20:55 L'homme qui rit
22:25 Happiness Therapy

M6

06:00 M6 Music
07:15 Météo
07:20 La maison de Mickey
07:45 Docteur La Peluche
08:10 Les blagues de Toto
08:25 Le petit Nicolas
08:40 Martine
08:55 Météo
09:00 M6 boutique
10:05 Météo
10:10 La petite maison dans la prairie
11:00 La petite maison dans la prairie
12:00 Scènes de ménages
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:43 Astuces de chef
13:45 Le scandale des pom-pom girls
15:45 Women's Murder Club
16:30 Les reines du shopping
17:30 Un dîner presque parfait
18:40 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:05 Scènes de ménages
20:50 NCIS : enquêtes spéciales
21:40 NCIS : enquêtes spéciales
22:30 NCIS : enquêtes spéciales
23:20 NCIS : enquêtes spéciales

La sélection

TF1

RESTOS DU COEUR - BON ANNIVERSAIRE LES ENFOIRÉS



Pour célébrer leur 25e anniversaire, les Enfoirés proposent un voyage féerique à travers les époques, de l'univers du magicien d'Oz à une cour d'école automnale en passant par la «Salle des papas perdus» pour une reprise du «Papaoutai» de Stromae. Cette année, près de quarante artistes ont accepté de monter sur scène au profit des Restos du cœur. Parmi eux figurent notamment Jean-Louis Aubert, Amel Bent, Dany Boon, Patrick Bruel, Julien Clerc, Liane Foly, Mimie Mathy, Jean-Jacques Goldman, Michèle Laroque, Emmanuel Moire, M. Pokora, Kad Merad, Nolwenn Leroy, Lorie et Christophe Maé. Mais aussi Michaël Youn, Christophe Willem, Zazie, Hélène Ségara, Shy'm, MC Solaar, Maxime Le Forestier, Marc Lavoine, Thomas Dutronc, Nicolas Canteloup, Zaz...

2

20h47

BOULEVARD DU PALAIS - TROP JEUNE POUR TOI



En rentrant d'un dîner, Philippe Jeumont, un député, découvre le corps inanimé de sa femme, Elisabeth. Jeumont croit que son épouse s'est suicidée. Mais l'autopsie menée par Pluvinage montre qu'il ne s'agit pas d'un suicide. Cette thèse écartée, il devient évident qu'il s'agit d'un meurtre. Le commandant Rovère et la juge Nadia Lintz prennent les commandes de cette nouvelle affaire. Dès le début de l'enquête, ils s'intéressent à Philippe Jeumont et le soupçonnent rapidement de l'assassinat de sa femme, dont la réputation était celle d'une épouse très dévouée à son mari. D'autres pistes sont ensuite envisagées...

3

20h45

Thalassa

Des animaux si proches de nous



Deux histoires remettent en question certains idées reçues sur les «sentiments» que les animaux sauvages éprouvent et leur rapport à l'homme. Luna, l'orque qui aimait les hommes. Luna a perdu sa famille au large de Vancouver, île du Canada (Colombie-Britannique). Souffrant de solitude, l'orpheline cherche à se rapprocher des hommes par tous les moyens : La planète des pieuvres. Ces mollusques repoussants érigés en monstres - qui fascinent pourtant ceux qui les observent, se transforment physiquement pour contourner certains obstacles, résolvent des problèmes complexes et font travailler leur mémoire.

CANAL+

20h55

L'HOMME QUI RIT



Enfant, Gwynplaine a été enlevé par des voleurs d'enfants, qui l'ont défiguré en ouvrant ses joues et laissant une double cicatrice qui lui donne l'apparence d'un éternel sourire. Une nuit, il sauve d'une épouvantable tempête une petite orpheline aveugle, Dea. Tous deux ne doivent leur salut définitif qu'à l'intervention d'Ursus, un forain en haillot, qui les recueille dans sa roulotte. Bourru mais bon, Ursus veille sur ces deux enfants qui s'aiment. Comme il faut bien vivre et qu'il a constaté que les stigmates de Gwynplaine suscite l'ilarité, Ursus fait de lui le héros d'un spectacle de foire dont le succès est tel qu'il attire même le regard des puissants de ce monde...

M6

20h50

NCIS

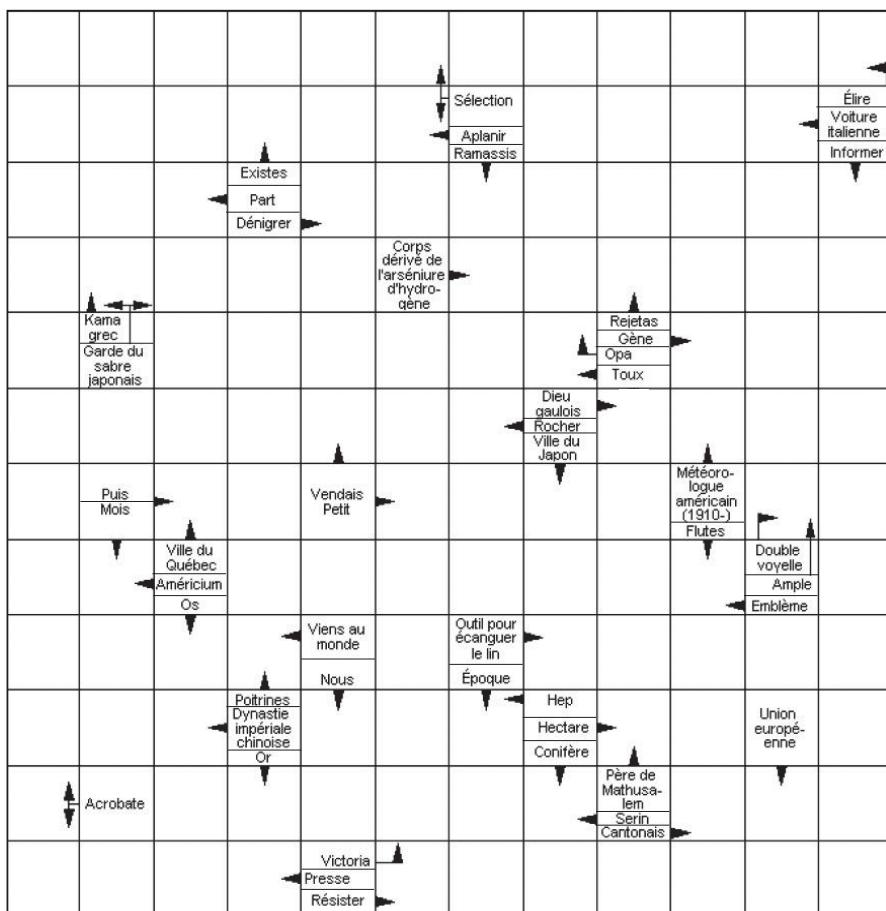
Enquêtes spéciales (Série TV)



Le NCIS se sert des réseaux sociaux pour enquêter sur la disparition d'un lieutenant de la Marine, dont l'appartement a été dévasté par une explosion.

Plus d'infos sur cet épisode de NCIS : enquêtes spéciales

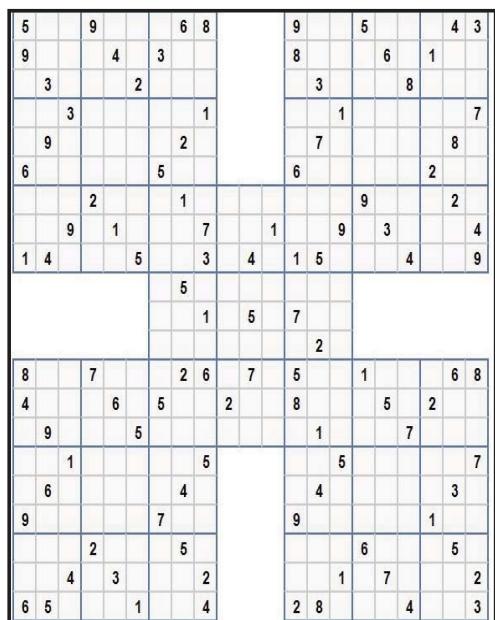
Mots fléchés n°540



Samouraï-sudoku n°540

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°540

► Horizontalement:

1. Chauve-souris
2. Protection - Photographe français
3. Tour - Drama lyrique japonais - Mauvais tableau
4. Fleuve de Russie - Amère-heure
5. Cuisinier - PerSOIULES ignorantes
6. Imagerie par résonance magnétique - Ruthénium - Poisson voisin de la sardine
7. Euphorie
8. Agile - Prophète biblique
9. Grande quantité - Pré-disposé
10. Eupompium - Oignal - Lycée professionnel
11. Reine de Castille et de Leon - Fils d'Anchise et d'Aphrodite
12. Répondre - Cessation collective et concertée du travail

► Verticalement:

1. Devin
2. Action de se tromper - Grand monastère orthodoxe
3. Samarium - Halos lumineux - Coups de baguettes
4. Infliges une peine - Infirmité - Graffiti
5. il incendia le temple d'Artémis à Éphèse - Quotient intellectuel
6. Note - Proxénète
7. Adj. dém. - Solution
8. Sur la croix - Roman de ChateaublumICl
9. Prénom masculin - Recouvrir d'une mince couche d'aluminium
10. Reptile dinosaure - Néon
11. itelles - Unité monétaire principale de la Bulaarje
12. Issue - Adj. poss. - Glaive

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

Si tu rencontres deux êtres qui vivent en harmonie, sois sûr que l'un d'eux est bon.

Proverbe algérien

La peur vient de la confiance

Proverbe berbère

Celui qui se marie avec des dettes, donnera ses enfants pour intérêts.

Proverbe arabe

C'est arrivé le 15 mars

2007 (Allemagne) : libération de Brigitte Mohnhaupt, figure historique de l'raction armée rouge, après 24 ans de prison.

2008 : l'armée irakienne déclenche une offensive pour reprendre le contrôle de Bassorah, aux mains des insurgés de l'Armée du Mahdi.

CÉLÉBRATIONS:

- Journée internationale du souvenir des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique, commémorée par l'ONU en souvenir de la loi britannique sur l'abolition de la traite atlantique en 1807.

- Journée mondiale de la procrastination.

- Journée européenne de l'enfant à naître, organisée par le Conseil pontifical pour la famille.

- Ancien Jour de l'an, notamment dans le calendrier julien.

- Angleterre : Un des quatre Quarter Days (en).

- Belarus : Jour de la liberté, commémore la création en 1918 de la République populaire biélorusse.

- Grèce : Fête nationale, commémore le début de la guerre d'indépendance contre les Turcs en 1821.

- États-Unis : Maryland : Maryland Day (en), Jour du Maryland, commémore l'arrivée des colons dans l'ancienne Province du Maryland en 1634.

- Saint-Marin : Anniversaire d'Arengo et Festa delle Milizie, Fête de la milice.

- Slovénie : Fête des Mères.

Tour d'Algérie 2014

Le cyclisme, sport-roi en Erythrée

En remportant avec brio, le tour d'Algérie-2014 de cyclisme, Mekseb Mebesay a démontré tout le talent des coureurs érythréens et confirme du coup que le cyclisme est bel et bien le sport-roi en Erythrée, bien loin devant le football.

A l'issue des cinq étapes du tour, Mekseb a décroché la victoire finale, comme l'a fait avant lui, en 2012, son coéquipier Berhane Natnael, scellant ainsi la suprématie des coureurs érythréens sur la Petite Reine en Afrique. Intraitables dans les étapes d'ascension, les Erythréens se sont, à nouveau, illustrés lors de l'étape Oran - Santa Cruz, redoutée par les coureurs.

En effet, comme en 2012 lorsque son coéquipier Daniel Tekleamano a gagné cette étape, Debesay a réussi à faire de même, en franchissant le premier la ligne d'arrivée à Santa Cruz.

«Ce succès, ajouté à d'autres acquis auparavant, montre que l'Erythrée est une grande nation de vélo», a déclaré à



l'APS Jean Michel-Thèze, coordinateur technique de la Fédération algérienne de cyclisme, à l'issue de la dernière étape du Tour d'Algérie-2014.

Pour les coureurs érythréens, le Tour d'Algérie cycliste devient au fil du temps, une course de référence, pour s'illustrer et ensuite retrouver le monde du cyclisme professionnel.

L'Erythrée: une nation de «grimpeurs», dominateurs en Afrique

Leader de la nouvelle génération érythréenne, Debesay Mekseb, fait figure de future star du cyclisme dans ce pays à haute altitude, après le succès de son coéquipier Natnael Berhane, vainqueur du Tour d'Algérie-2012, sociétaire de

l'équipe professionnelle française Europcar. Natnael Berhane est devenu, en janvier dernier, le premier coureur africain à avoir remporté une course professionnelle : le Tour d'Amissa Bongo au Gabon. «La plupart des coureurs érythréens vivent à Asmara, à 2 340 mètres d'altitude. Leur niveau d'oxygène dans le sang est régulièrement surveillé et ils tiennent la comparaison avec les athlètes européens hautement entraînés», explique à l'APS, Semere Muluhgeta, directeur sportif de l'Erythrée.

Mekseb Debesay a le potentiel pour devenir un excellent grimpeur et un coureur de contre-la-montre, performant dans les courses à étape avec un très bon niveau de récupération», a-t-il conclu.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE JUDO (FIJ)

Plusieurs conférences et ateliers organisés en Algérie

Trois conférences et plusieurs ateliers de judo pour techniciens et pratiquants, ont été organisés en Algérie, durant la semaine dernière par l'expert international Nicolas Messner, directeur des Sports, paix et médias à la Fédération internationale de judo, rapportait hier le site de l'instance mondiale de judo.

Organisées en collaboration avec la Fédération algérienne de judo (FAJ) et le Comité olympique algérien (COA), les conférences et ateliers ont eu lieu à Alger, Tizi-Ouzou et à Ghardaïa dans le but de promouvoir la dimension éducative du judo chez les enfants.

Le président du COA, Mustapha Berraf a valorisé cette démarche de la fédération internationale, estimant que «ce genre de conférences et activités sont très importantes et doivent être encouragées. Cela doit être fait le plus souvent pour aider le judo algérien à son haut niveau».

La première conférence a eu lieu à Tizi-Ouzou au profit d'une cinquantaine d'entraîneurs et dirigeants du club de judo de la région de Kabylie.

Le représentant de la FIJ a présenté les valeurs de judo, fondées sur le code moral du judo.

Au cours de cette visite, des programmes de développement de la FIJ ont été présentés au public (Judo for Peace, judo pour les enfants...).

«Nous avons besoin d'outils pour nous aider au niveau local et faire grandir le judo. L'un des outils qui a été très commenté est la Judo Académie de la FIJ, lancée à la fin de 2013 et qui est une opportunité fantastique pour les entraîneurs d'obtenir des grades au niveau international», se sont accordés à dire les participants.

Le siège du Comité olympique algérien (COA) à Ben Aknoune (Alger) a été le théâtre de la seconde conférence qui a mis l'accent sur les valeurs du judo et la manière dont ces valeurs cadrent parfaitement avec les vertus de l'olympisme. Après cette conférence, M. Messner a également dirigé un atelier de judo avec 80 enfants prove-

neurs et dirigeants du club de judo de la région de Kabylie. Le représentant de la FIJ a présenté les valeurs de judo, fondées sur le code moral du judo.

Au cours de cette visite, des programmes de développement de la FIJ ont été présentés au public (Judo for Peace, judo pour les enfants...).

«Nous avons besoin d'outils pour nous aider au niveau local et faire grandir le judo. L'un des outils qui a été très commenté est la Judo Académie de la FIJ, lancée à la fin de 2013 et qui est une opportunité fantastique pour les entraîneurs d'obtenir des grades au niveau international», se sont accordés à dire les participants.

Le représentant de la FIJ, très surpris de la réceptivité des participants aux ateliers dans les trois villes, a indiqué : «De Tizi-Ouzou à Alger et Ghardaïa, tout le monde a tenu à en savoir plus sur le judo international et de découvrir comment les valeurs du judo peuvent aider à construire une société meilleure et peut donner des compétences pour la vie des jeunes générations».

De son côté, l'Algérien Mohamed Meridja, chef de la FIJ l'éducation et directeur des entraîneurs et initiateur de «Judo voyage en Chine», a relevé la croissance très rapide du judo au niveau mondial, tout en espérant que cette discipline qui «était Jadis, l'un des sports les plus importants pour de nombreuses années en Algérie, continue à suivre un mouvement de croissance».

Sudoku N°539

2	7	8	3	9	5	6	1	4
9	3	4	6	1	8	2	5	7
1	5	6	4	7	2	3	8	9
6	1	9	5	8	3	7	4	2
7	2	5	9	6	4	1	3	8
8	4	3	1	2	7	9	6	5
5	6	1	7	4	9	8	2	3
3	8	7	2	6	1	4	9	6
4	9	2	8	3	6	5	7	1

1	8	3	9	4	7	2	6	5
2	9	6	1	5	3	8	7	4
4	5	7	2	8	6	1	3	9
8	3	1	4	6	2	9	5	7
9	6	4	5	7	1	3	8	2
6	7	2	8	3	9	4	1	6
6	4	9	7	1	8	5	2	3
7	1	5	3	2	4	6	9	8
3	2	8	5	6	9	5	7	4

7	6	8	2	5	3	4	9	1
9	1	4	6	7	8	5	3	2
3	5	2	9	4	1	8	6	7
7	8	6	3	4	9	2	5	1
9	3	1	7	5	2	6	8	4
5	6	4	1	6	3	7	8	9
4	7	1	2	3	8	5	9	6
8	6	3	5	6	7	4	2	1
6	3	9	8	2	5	7	1	4
1	4	8	6	7	3	9	5	2
5	2	7	1	4	9	8	6	3

Mots Croisés N°539

PUDIBONDERIE
URANUS■AMERS
PICOTIN■AVEC
ICA■SEANCE■R
NEPE■RIPENO
IMOLA■F■ES■Q
SI■OLT■TR■OU
AERICOLE■ISE
T■AGONISER■R
IR■NOTE■TITI
OISELE■CRANE
NONRESIDENTS

Mots Fléchés N°539

KILIMANDJARO
■CASERAI■CAC
KIEL■L■ABIME
A■KABIC■LE■A
ZEEMAN■AARON
AGNI■GANSES■
KO■SATRAPE■Y
HUIT■OC■H■AS
STIERNHIELM■
T■I■E■ISMAEL
AR■LARVEE■NS
NAUPLIE■RIAD

ADRAR

Mise en exploitation du complexe omnisports de Timimoun

Un nouveau complexe omnisports a été mis en exploitation jeudi dans la commune de Timimoun (220 km au nord d'Adrar) et baptisé au nom du défunt Abdelhamid Kermali.

D'un coût de 780 millions DA, cette installation sportive, implantée sur une surface de sept (7) hectares, dispose d'un stade de 2 500 places revêtu d'une pelouse synthétique de dernière génération, qui bénéficiera de l'éclairage avant la fin du semestre en cours pour permettre les activités sportives en nocturne, ont indiqué les responsables du secteur. Ce complexe comporte aussi une piste d'athlétisme, une piscine, une salle omnisports, ainsi que des écoles de karaté et de football.

La nouvelle structure a servi de cadre, à son inauguration, à un tournoi national de football, avec la participation des vétérans de six équipes du MC. Oran et des wilayas de Béchar, Tiaret et Bouïra, et deux équipes des communes d'Adrar et Timimoun.

Avant le match inaugural ayant opposé les vétérans du MC Oran et du Mouloudia de Bouïra, les autorités de la wilaya ont honoré la famille du défunt moudjahid et sécessionniste national, Abdelhamid Kermali.

Initiée par la wilaya d'Adrar, en coordination avec la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS), cette manifestation de deux jours se veut une reconnaissance aux efforts fournis par le défunt moudjahid Abdelhamid Kermali durant la lutte de Libération nationale et après l'indépendance.

L'initiative vise également la valorisation de cet acquis sportif dont a bénéficié la capitale du Gourara pour la promotion des activités sportives, a indiqué le DJS, Ali Bouzidi.

A cette occasion, un défilé folklorique animé par des troupes de baroud, karkabou et El-Hadra du patrimoine d'Ahelli, en plus d'une course de méharis et des exhibitions footballistiques exécutées par des petites catégories de l'école de football de Timimoun, ont marqué le coup d'envoi de cette manifestation sportive.

Le tournoi a regroupé également d'anciennes figures du football algérien, à l'instar de Sid-Ahmed Zerrouki, Kouider Boukessasa, Habib Benmimoune, ancien coach du MCO, en plus de Mohamed Zerouati, président du la jeunesse sportive de la Saoura. Des visites touristiques en l'honneur des invités d'Adrar aux ksours de Timimoun, ainsi qu'une soirée artistique sont prévues en marge du tournoi.

APS

MOBILIS-LIGUE 1 DE FOOTBALL (23^È J)

Lutte sans merci entre l'ESS et la JSK

Le leader du championnat d'Algérie de football de Ligue 1, l'USM Alger, aura une belle occasion de poursuivre son échappée en accueillant le MCE Eulma, alors que son poursuivant, l'ES Sétif, devra se méfier à domicile face à la JS Kabylie, à l'occasion de la 23^e journée prévue samedi.

Les Usmistes, invaincus depuis la 8^{ème} journée, auront à cœur de rester sur cette dynamique et continuer leur bonhomme de chemin vers le titre de champions qui fuit les étoiles du club depuis 2005.

Leur adversaire du jour, le MCE Eulma (5^{ème}, 35 pts), qui avait remporté le match aller (1-0), effectuera le déplacement à Alger avec la ferme intention de créer la sensation, en misant sur son attaquant, Farès Hamiti, qui caracole en tête du classement des meilleurs buteurs avec 12 buts.

Même si sur le papier, le club algérois partira largement favori, il n'en demeure pas moins que le facteur surprise n'est pas à écarter, d'autant plus que l'USMA a éprouvé certaines fois des difficultés à s'imposer dans son autre d'Omar-Hamadi.

A cinq longueurs derrière l'USMA, le dauphin, l'ESS, n'aura pas droit à l'erreur à Sétif face à la JS Kabylie (3^{ème}, 37 pts), s'il ne veut pas achever ses derniers espoirs de conserver son titre, remporté deux fois de rang. Les Sétifiens, qui jouent sur les deux fronts (championnat et Ligue des champions), devront rester vigilants devant des Kabyles, ambitieux, qui visent la seconde place. Le MC Alger (4^{ème}, 37 pts),



effectuera un voyage périlleux à Blida pour croiser le fer avec le RC Arbaâ (6^{ème}, 33 pts), véritable révélation de la saison, et qui reste sur une victoire extra-murs à Bordj Bou-Arréridj face au CABBA (3-1). Les joueurs de Fouad Bouali, battus deux fois lors de cette phase retour, devront puiser dans leurs ressources pour accrocher cette formation de Larbaâ, intraitable au stade des frères Brakni. Le CS Constantine (8^{ème}, 32 pts), battu chez lui par l'USMA (2-1), sera en appel à Ain M'lila pour donner la réplique au CRB Ain Fékroun (14^{ème}, 20 pts), qui n'aura d'autre alternative que de l'emporter pour espérer assurer son maintien, à l'occasion de sa première saison parmi l'élite.

L'ASO Chlef (9^{ème}, 31 pts), battue lors des trois dernières journées, tentera de renouer avec la vic-

toire, en accueillant le CABBA (15^{ème}, 17 pts), où rien ne vas plus après le départ de l'entraîneur Mustaphi Biskri.

En bas du classement, le CR Belouizdad et le MC Oran, qui partagent la 12^{ème} place avec 21 points chacun, n'auront plus droit à l'erreur à domicile respectivement face au MO Béjaïa (11^{ème}, 27 pts) et la JS Saoura (7^{ème}, 32 pts). Le moindre faux pas serait ainsi fatal pour ces deux formations qui devront lutter jusqu'au bout de la saison pour éviter le purgatoire. Enfin, la JS Béjaïa, lanterne rouge de la Mobilis-Ligue 1, jouera à domicile, face à la présence de son public, sans la présence de son public, face à la USM Harrach (10^{ème}, 31 pts), avec la victoire en ligne de mire, au risque de voir s'évaporer son dernier espoir de rester en élite.

Programme

Aujourd'hui à 15h00 :

JSMB-USM**H** huis clos

RCA-MCA

CRBAF-CSC

MCO-JSS

CRB-MOB

ESS-JSK (17h45)

À 18h00 :

USMA-MCEE

ASO-CABBA

Classement

	Pts	J
1. USMA	48	22
2. ESS	43	22
3. MCA	37	22
--JSK	37	22
5. MCEE	35	22
6. RCA	33	22
7. JSS	32	22
--CSC	32	22
9. ASO	31	22
--USMH	31	22
11. MOB	27	22
12. MCO	21	22
--CRB	21	22
14. CRBAF	20	22
15. CABBA	17	22
16. JSMB	16	22

ESS - JSK

À 18H

Pour une place sur le podium

Ferrah Menad

Pour le compte de la 23^e journée du championnat national de Mobilis-Ligue 1, deux formations qui jouent toujours les premiers rôles du championnat afin de participer à une compétition africaine cette saison, s'affronteront aujourd'hui.

La rencontre ES Sétif-JS Kabylie, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, aura lieu cet après-midi au stade du 8-Mai 45, certainement devant un public qui se déplacera en masse afin de soutenir les Aigles Noirs surtout après leur victoire en Champions' league de laquelle ses poulains sont revenus avec la qualification. Mais aujourd'hui, il comptera sur tous ses éléments sauf Ziti et Okbi qui sont toujours blessés. Il y aura le retour de Benabderahmane pour contrer les attaquants de la JSK qui carburent fort ces derniers temps. D'ailleurs, les protégés de l'ex-coach des FUS, Aït Djoudi vont se déplacer à Sétif dans le but de gagner la rencontre, surtout après leur victoire face à l'ASO. C'est pour cela d'ailleurs que les camarades de l'ex-Nahidiste Belamri feront tout leur possible pour battre les Aigles Noirs sur leur terrain pour s'accrocher toujours au leader avant la rencontre du sommet entre les deux équipes.

Les Noir et Blanc ne veulent pas l'entendre de cette oreille. «Les trois points de la rencontre resteront à la maison et les Canaris rentreront chez eux bredeouille», nous dira l'ex-Kabyle Ziti qui ajoute que «cette rencontre est certes difficile mais on va gagner, j'en suis certain. On fera tout pour les battre afin de se rapprocher du leader et jouer toujours le titre».

Les coéquipiers de l'ex-Harrachi Benabderahmane sont décidés à continuer leur parcours sans faute jusqu'à la fin du championnat.

Les Canaris aussi veulent jouer une place sur le podium cette saison et cela passe déjà par les trois points face à l'ESS même si la rencontre sera très difficile. Le capitaine de la JSK, Ali Rial précise : «On fera tout pour gagner cette rencontre pour au moins espérer une place sur le podium qui nous fuit depuis plusieurs saisons. Malgré la fatigue, on fera de notre mieux pour battre l'équipe sétifienne». La rencontre entre les Aigles Noirs et les Lions du Djurdjura sera certainement très disputée. Que le fair-play soit de la partie et que le meilleur gagne...

MOBILIS-LIGUE 1- CRB AIN FAKROUN

L'entraîneur Abbas suspendu pour deux matchs

L'entraîneur du CRB Ain Fakroun, Abdelaziz Abbas, a écopé de deux matches de suspension après son audition mercredi par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) en Algérie, a indiqué un communiqué de cette instance. Outre cette sanction, il devra s'acquitter d'une amende de 100 000 DA, ajoute la même source. Cette décision a été prise à la suite du comportement de l'entraîneur envers les arbitres de la rencontre perdue par son équipe



sur le terrain de l'USM El Harrach (1-0) samedi dernier pour le compte de la 22^e journée du championnat Mobilis-Ligue 1. Le CRBAF, premier relégable, tenait le point du nul jusqu'aux derniers instants de la partie, avant d'encaisser un but dans les temps morts, un but très contesté par l'entraîneur Abbas qui est allé jusqu'à demander à ses joueurs de quitter le terrain. Les choses sont rentrées dans l'ordre quelques minutes après, et 1 match a pu aller à son terme.

LIGUE 1 ET 2 / CONTRAT DE «NAMING» DE MOBILIS

Kerbadj : «Les 32 clubs se partageront 220 millions de DA par an»

Les 32 clubs pensionnaires des Ligues 1 et 2 professionnelles se partageront chaque année, jusqu'en 2017, la somme de 220 millions DA, selon les modalités du contrat de «naming» signé récemment entre la Ligue de football professionnel (LFP) et l'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis, a annoncé hier le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj. «Les clubs des deux ligues vont se partager la somme de 220 millions DA par an, et cela pour la période 2014-2017,

représentant la somme octroyée par Mobilis», a affirmé le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition à la Radio nationale. Avec la signature de ce contrat qui court jusqu'en 2017, le championnat professionnel de Ligue 1 et 2 sera désormais baptisé «Championnat Mobilis Ligue 1 et Ligue 2». Après le contrat de sponsoring de la Supercoupe d'Algérie pour trois ans, la LFP et Mobilis poursuivent leur partenariat avec le parrainage du cham-

pionnat professionnel. «C'est l'objectif recherché par la FAF à travers la LFP pour permettre aux clubs de bénéficier d'une aide financière», a ajouté Kerbadj.

Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, avait estimé que ce contrat de sponsoring du championnat d'Algérie par Mobilis est une «bonne chose» pour le sport roi en Algérie et reflète l'engagement des entreprises nationales à contribuer au développement de cette dis-

cipline. En matière de publicité, Mahfoud Kerbadj, a affirmé que la Radio nationale «n'aura plus le droit de diffuser des spots publicitaires des autres opérateurs de téléphonie mobile, pendant la retransmission des matches des deux ligues, au risque de se voir retirer les droits de retransmission, comme stipulé dans le contrat de «naming» avec Mobilis», souligne Kerbadj, qui précise que cette décision «entrera en vigueur à partir des rencontres de ce week-end».



Les stars du Mondial KEISUKE HONDA



Keisuke Honda, né le 13 juin 1986 à Settsu (Osaka) est un joueur de football japonais international. Sa position est milieu de terrain. C'est un gaucher, tireur de coups francs, notamment connu pour sa puissance de frappe et ses ballons flottants. En 2010, il est nommé par l'UEFA dans l'équipe de l'année en tant que milieu offensif en concurrence avec Sneijder et Fàbregas, entre autres.

SON PARCOURS

Honda commence à jouer au football dans le club local de Settsu lorsqu'il est à l'école primaire. Plus tard, il rejoint la section junior du Gamba Osaka mais ne parvient pas à se hisser en catégorie jeunes.

Il entre alors à la Seiryo High School dans la préfecture d'Ishikawa et commence à jouer pour le club de l'école supérieure. Il est l'un des joueurs clés lorsque Seiryo atteint les demi-finales du championnat national des écoles supérieures.

Nagoya Grampus Eight

En 2004, il intègre l'effectif pro du Nagoya Grampus Eight en J1 et joue son premier match pro alors qu'il est encore étudiant en Nabisco Cup. En 2005, il joue son premier match en J-League et délivre une passe décisive. Il jouera 35 matches lors

de cette saison et deviendra un joueur régulier de l'effectif.

En 2006, Honda joue 34 matches et inscrit pas moins de 8 buts. Pour sa dernière saison au Japon, il joue à 34 reprises et marque 3 buts. Au total Keisuke aura joué 105 matches et inscrit 13 buts toutes compétitions confondues (dont 90 rencontres et 11 buts en championnat).

En sélection

Keisuke Honda fête sa première sélection le 22 juin 2008, à l'occasion du match Japon-Bahreïn comptant pour les éliminatoires de la Coupe du Monde 2010.

Le 10 mai 2010 il est sélectionné par Takeshi Okada, ce dernier l'ayant retenu dans la liste des 23 japonais pour la Coupe du monde 2010.

Après une campagne de préparation désastreuse, 4 défaites en autant de matchs, et à quelques heures de l'ouverture du Mondial, le coach des Samouraï Blue décide de remanier sa formation et d'aligner le no 18 seul en pointe de l'attaque japonaise.

Dans un groupe jugé très difficile, avec les Pays-Bas, le Cameroun et le Danemark, aux yeux du monde et des spécialistes, le Japon fait office de figuration. Mais ça n'est pas l'avis de Honda, bien décidé à changer la donne. «Le joueur le plus détesté de la défense adverse, voilà ce que je veux être», affirme-t-il durant une interview à TV Asahi.

Le 14 juin, pour son premier match de Coupe du Monde - le lendemain de ses 24 ans - Keisuke Honda marque le but des 3 points face aux Lions Indomptables du Cameroun, sur un centre parfait de Matsui et propulse les siens en tête du groupe H.

Le 24 juin, contre le Danemark, en chef d'orchestre d'une équipe rayonnante, il assure la qualification du Japon en 8e en transformant un splendide coup franc flottant des plus de 30 m - frappe très lourde chronométrée à plus de 100 km/h - et en tuant le match d'un assist très altruiste devant un goal désercé par son gardien pour Shinji Okazaki.

C'est contre le Paraguay que s'achève la belle aventure nipponne, Honda faisant trembler une dernière fois les filets d'Afrique du Sud dans une ultime et cruelle séance de tirs aux buts, remportée par les Sud-Américains (0-0 a.p. 5-3 aux tab).

Il aura ébloui le Mondial de sa classe, raflant au passage trois trophées d'Homme du match sur quatre matchs joués.

Le 25 décembre 2010, Keisuke Honda est logiquement retenu par le nouveau sélectionneur Alberto Zaccheroni pour disputer la Coupe d'Asie 2011.

Le terme d'une finale haletante face à l'Australie qui fut jouée jusqu'en prolongation, le Japon finit par l'emporter, raflant pour la 4e fois de son histoire la Coupe d'Asie, faisant de l'archipel la nation la plus titrée du continent.

Keisuke Honda marque un but sur penalty et est élu meilleur joueur de la compétition.

En 2012, pour la qualification du Japon à la Coupe du monde 2014, Honda met un triplé face à la Jordanie sur un score final de 6-0. Puis face à l'Australie il inscrit un but sur penalty qui envoie le Japon au Brésil pour la Coupe du monde de football 2014.

Le 27 octobre 2013, l'entraîneur de l'AC Milan, Massimiliano Allegri, officialise l'arrivée du japonais pour cause de fin de contrat avec le CSKA Moscou. Son transfert vers le club lombard est rendu officiel par le directeur sportif du club, Adriano Galliani, le 11 décembre 2013. Il rejoint le club italien le 3 janvier 2014. Il porte le numéro 10, laissé libre depuis le départ de Kevin-Prince Boateng vers le club de Schalke 04. Le 12 janvier, il effectue ses premières minutes sous ses nouvelles couleurs en entrant en jeu contre Sassuolo lors de la 19^e journée de Serie A pour une défaite 4-3. Trois jours plus tard, il inscrit son premier but contre Spezia en huitièmes de finale de la Coupe d'Italie (victoire 3-1).

Distinctions personnelles

Élu meilleur joueur de la Coupe d'Asie des nations 2011

Élu meilleur milieu de terrain du championnat de Russie en 2010

Élu meilleur joueur de la deuxième division néerlandaise en 2009/10

Nommé par l'UEFA parmi les meilleurs milieux offensifs de l'année 2010/11

MEETING INTERNATIONAL DE LUGANO (SUISSE) : **5 athlètes algériens engagés sur le 20 km marche**

Les athlètes Hicham Medjbeur, Mohamed Ameur, Fateh Meddour, Hicham Toufik (chez les hommes) et Bariza Ghizlane (chez les dames) ont été retenus pour la course du «20 km marche», prévue le 16 mars courant, au meeting international de Lugano (Suisse).

A leur retour, ces athlètes effectueront plusieurs stages de préparation, notamment, à Batna, Tlemcen et Tikjda (Bouira) en prévision de la coupe du monde de marche, qui aura lieu les 3 et 4 mai prochain, à Taicang (Chine). Les mêmes stages leur permettront également de préparer les Championnats d'Afrique, qui auront lieu au mois d'août prochain au Maroc.

Le record national de l'épreuve est détenu par Abdelwahab Ferguene en 1h 22m 51sec depuis le 23 août 1992 (à Hildelhem), alors que celui des dames est détenu par Bahia Boussaïd, en 1h 39' 53" depuis 27 août, à Dijon.

En ce moment, six représentants algériens sont déjà à pied d'œuvre, en Ouganda, pour représenter le pays au championnat du monde de cross country, prévu le 16 mars courant, à Kampala-City.

Il s'agit de Rabah Aboud, Hichem Bouchicha, Rabah Khouas, Fethi Meftah, Mohamed Merbouhi de l'équipe nationale militaire et d'El Hadi Laâmeche du Club Nacer Nounou d'Alger.

La délégation est conduite par Aziz Bouras, président de la Ligue d'Algér et l'entraîneur national, Abdelkrim Lamri.

En présence de sérieux concurrents, comme les coureurs de l'Ethiopie, de l'Erythrée, du Kenya et de l'Ouganda, les athlètes algériens seront certainement confrontés à une rude concurrence.

Cependant, la Fédération Algérienne d'Athlétisme (FAA) s'est fixée comme objectif de décrocher une place parmi les cinq premiers.

LIQUE 2 PROFESSIONNELLE 23^È JOURNÉE : **CA Batna - WA Tlemcen reporté à cause de la pluie**

Le match CA Batna - WA Tlemcen comptant pour la 23^È journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 professionnelle de football, initialement prévu ce vendredi à 15h00 au stade du 1^{er} Novembre de Batna, a été reporté en raison de l'impraticabilité de la pelouse due aux fortes précipitations. La nouvelle date de déroulement du match doit être annoncée ultérieurement par la Ligue de football professionnel. Le CA Batna occupe la 15^È et avant-dernière place au classement de L2 et lutte pour son maintien, tandis que le WA Tlemcen partage la 5^È place avec l'US Chaouia avec 35 points à quatre points du leader l'USM Bel Abbès. Le reste des matches de la 23^È journée se déroulent en ce moment.

APS

MONDIAL 2014 : |

Halilhodzic à Genève pour préparer les deux derniers matchs amicaux des Verts

Les choses sérieuses ont commencé pour la sélection algérienne de football depuis le 5 mars dernier avec le premier match amical gagné contre la Slovénie (2-0) et ce, dans la perspective de bien préparer le mondial brésilien prévu entre le mois de juin et juillet prochain.

Said Ben

Et c'est donc dans ce même ordre d'idée que le coach Vahid Halilhodzic se trouve depuis jeudi dernier à Genève en Suisse pour mettre au point le programme de préparation des Verts relativement aux deux derniers matchs amicaux prévu dans cette ville helvétique.

La sélection algérienne disputera deux autres rencontres de préparation avant le Mondial brésilien. La première face à l'Arménie (31 mai) et la seconde contre la Roumanie (4 juin), qui auront lieu toutes les deux à Genève, en Suisse.

Les Verts entameront le tournoi face aux Diables Rouges belges le 17 juin à Bruxelles, avant de défier la Corée du Sud, le 22 juin à Porto Alegre, puis la Russie, le 26 juin à Curitiba.

C'est pourquoi coach Vahid veut tout mettre en œuvre pour assurer une très bonne préparation de ces deux matchs amicaux et en particulier le premier contre l'Arménie. Encore faut-il préciser que c'est à l'issue de ce match amical contre l'Arménie que coach Vahid devrait annoncer la liste de ses 23 Mondialistes ».

En d'autres termes, ce serait donc avec les « mondialistes » que le dernier match contre la Roumanie serait abordé. Ainsi Vahid se trouve en compagnie du président de la Commission



des équipes nationales, Walid Sadi à Genève attendant l'arrivée du président de la FAF pour des discussions avec les organisateurs des matchs amicaux prévus afin de mettre au point son programme de travail complet pour ces deux matchs amicaux (d'importance avant la phase finale du Mondial).

Et à propos de l'Arménie, il est intéressant de savoir que cette équipe effectuera un stage en Suisse avant son match amical face à l'Algérie le 31 mai à Genève, préparatif pour la coupe du monde 2014 au Brésil (12 juin - 13 juillet).

Ce regroupement devrait débuter le 25 mai, sous la houlette du nouveau sélectionneur, le Suisse Bernard Challandes, qui a succédé à l'Arménien Vardan Minasyan, précise la même source.

Le technicien helvétique a été officiellement installé dans ses nouvelles fonctions il y a une quinzaine de jours, lors de la réunion du bureau exécutif de la fédération arménienne de football (FFA).

Challandes (62 ans), ancien sélectionneur de l'équipe suisse des U-21, s'est vu assigner l'objectif de mener l'Arménie (30e au classement Fifa) pour l'Euro 2016 en France, où elle figure, aux éliminatoires, dans le groupe I, avec le Portugal, le Danemark, la Serbie, l'Albanie, et la France dont les matches ne seront pas pris en compte. L'Arménie avait d'ailleurs livré le 5 mars dernier un

match amical face à la Russie à Krasnodar (défaite 2-0). Après son match face à l'Algérie, les Arméniens seront opposés aux Allemands, le 6 juin à Mayence.

Pour les deux matchs amicaux à Genève, les Verts, devront rallier la Suisse le 29 ou le 30 mai prochain pour disposer leur match amical face à l'Arménie. Du coup, ce duel forcera le driver des Verts à avancer le début du regroupement de deux jours. Ainsi, les coéquipiers de Medjani seront éventuellement invités à répondre présent le 24 mai à Sidi Moussa.

Le stage avant le Mondial devrait donc commencer le 26 mai au plus tard si tout va comme prévu par l'entraîneur Vahid Halilhodzic. Les Verts entameront leur préparation à Sidi Moussa avant de rallier Genève le 29 ou le 30 mai prochain où ils joueront leur premier match amical en Suisse face à l'Arménie le 31 du même mois. Halilhodzic, qui veut éviter des aller et retour à ses joueurs, préparera la rencontre du 4 juin contre la Roumanie sur place à Genève. Un mini-stage sera donc au programme des Fennecs en terre helvétique. Par la suite, les camarades de Madjid Bougherra rallieront Sao Paulo le 5 juin et arriveront le lendemain, soit le 6 du même mois.

La chanson kabyle en deuil

Abkay ala khir ya N'Chrifa



La chanteuse N'Chrifa, de son vrai nom Ouardia Ouchemal adoulee pour sa voix simple et ses chansons du territoire, est décédée jeudi dernier dans son domicile à Ithala, dans la commune d'El-Maïen, au nord de Bordj Bou Arréridj a-t-on appris vendredi auprès de sa famille. Née le 9 janvier 1926 dans le village de Aït Halla de la commune d'Ilmaïen dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, elle avait commencé sa carrière de chanteuse à l'âge de 16 ans en quittant la demeure familiale pour Alger. Elle commence très jeune avec des reprises de chansons, avant d'interpréter ses propres chansons sur des airs de montagne. Dans les années 1940, elle chante à la radio et s'impose rapidement comme la maîtresse du chant kabyle. Les poèmes et les mélodies qu'elle a composées sont compté par centaines et sont régulièrement repris. Avec

plus de 1 000 productions N'Chrifa s'inspirait de ses souffrances pour écrire et composer ses chansons dont *Abkay Wala khir Ay Akbou, Aya Zerzour, Azwaw* (réarrangée et interprétée par Idir) et *Saïwa d'ifendjalen* figurent parmi les pièces de référence de la chanteuse traditionnelle, très reprises par les artistes et que le public affectionne depuis

des années. N'Chrifa était aussi célèbre, pour ses pré-ludes (Achouiq) et des chants d'amour (Aïha). L'artiste avant de quitter ce monde, plus précisément la semaine passée, du 7 au 11 mars, elle s'est rendue au village de Seddouk Oufella, où elle a été l'invitée d'honneur de cette action culturelle à l'occasion de la journée de la femme. Elle s'est rendue au tombeau du père spirituel de la révolution d'El Mokrani, Cheikh Belhadj. Elle a même interprété quelques-unes de ses chansons. Pour rappel, la wilaya de Bordj Bou Arréridj en collaboration avec des jeunes de l'association Azel ont réussi en 2008 à ramener N'Chrifa à son village natal après 65 ans d'exil volontaire. Elle sera enterrée aujourd'hui à 11h00 dans son village natal à El Mæin. «Abkay ala khir ya N'Chrifa».

F.M.